



**COURT
CIRCUIT**

FÉDÉRATION DES MUSIQUES ACTUELLES
Lieux et organisations de concerts

SON SETS FREE
FREE INDEED

SON SETS FREE
FREE INDEED

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Sommaire

| | | | |
|-----------|---|-----------|---|
| 4 | PRÉAMBULE | 21 | 2. DES ORGANISATIONS DE CONCERTS |
| 7 | 1. DES LIEUX PROFESSIONNELS | 21 | 2.1 Introduction |
| 7 | 1.1 Introduction | 22 | 2.2 Observation |
| 7 | 1.2 Observation | 22 | 2.3 Rencontres sectorielles |
| 9 | 1.3 Structuration et représentation des membres | 22 | 2.3.1 Infosessions, réunions et groupes de travail |
| 9 | 1.3.1 Représentation des membres et défense de leurs intérêts | 22 | 2.3.2 Assemblée Générale et Melting Pro |
| 9 | 1.3.1.1 Chambre de Concertation des Musiques | 23 | 2.4 Autres rencontres sectorielles (avec la participation de Court-Circuit) |
| 10 | 1.3.1.2 CCMA | | |
| 12 | 1.3.1.3 Live DMA | | |
| 16 | 1.3.1.4 CESSOC | | |
| 17 | 1.3.2 Comités et plateformes interprofessionnels | | |
| 17 | 1.3.2.1 SCIVIAS | | |
| 18 | 1.3.2.2 EventChange | | |
| 18 | 1.3.2.3 POPP | | |
| 19 | 1.4 Rencontres professionnelles | | |

31 4. PROJETS COMMUNS

31 4.1 La Semaine de la Musique belge

31 4.1.1 Historique

31 4.1.2 Tournée Générale

32 4.2 La Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles

33 4.3 Local Talents

33 5. PLATEFORMES NUMÉRIQUES

33 5.1 court-circuit.be

34 5.2 court-circuit.band

34 5.2.1 Chiffres d'utilisation

35 5.2.2 Sélections

35 5.2.2.1 Opportunités live

35 5.2.2.2 Passages radio

35 5.2.2.3 Dispositifs d'accompagnement

36 5.2.2.4 Tremplins

36 5.2.2.5 Résidences

36 5.2.2.6 Autres

37 5.3 court-circuit.live

37 5.3.1 Chiffres d'utilisation

38 6. RESSOURCES ET COMMUNICATION

38 6.1 Liste des ressources sur court-circuit.be

38 6.1.1 Articles

38 6.1.2 Publications et études

39 6.2 Les 30 ans de Court-Circuit

39 6.2.1 Le livre des 30 ans

39 6.2.2 Le film des 30 ans

39 6.3 Développement de nos canaux de communication et réseaux sociaux

40 7. PROJETS 2025

40 7.1 Le cycle de formation « Circuit Sessions »

40 7.2 La Semaine de la Musique belge 2025 - Tournée Générale

41 7.3 Music in Progress 2025

41 7.4 Les rencontres « Retrospectives 30 ans de Court-Circuit »

41 7.5 Local Talents

42 7.6 L'Assemblée générale et les rencontres pros d'Emerge!

42 7.7 Les Tournées du Concours Circuit

42 7.8 Les projets de coopération interrégionaux

43 7.9 Le guide de l'organisation de concerts

43 7.10 La brochure promotionnelle des lieux de concerts à l'attention des écoles et des enseignants

44 8. ORGANIGRAMME

45 9. ANNEXES

45 9.1 Contrat-Programme 2024-2029

47 9.2 Le Mémoire version 2025

58 9.3 Le texte de la labellisation Club PLASMA

Préambule

En 2024, l'Assemblée Générale de Court-Circuit a voté à l'unanimité pour le changement. Exit le « pôle » des musiques actuelles, Court-Circuit devient la « fédération » du secteur des musiques actuelles qui représente les lieux et organisations de concerts. Court-Circuit renforce ainsi ses missions autour de l'accompagnement, la représentation et la défense des intérêts de ses membres, en mettant le rôle de ceux-ci au coeur de son projet.

Le nouveau contrat-programme, qui détermine les conditions de financement de Court-Circuit selon les modalités du décret des Arts de la Scène, a pris cours dès janvier 2024. Celui-ci définit les priorités de Court-Circuit sur les actions avec ses membres ainsi que son positionnement par rapport à l'écosystème du milieu musical en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les bénéficiaires de Court-Circuit sont, d'une part, des organismes employeurs du secteur socioculturel ou du secteur des arts de la scène, avec leurs spécificités propres, et, d'autre part, des structures qui ne sont pas forcément reconnues par les institutions mais qui ont une ambition de proposer des moments de qualité

pour des publics de plus en plus exigeants. Pour toutes ces structures, Court-Circuit s'engage à mettre en place des dispositifs et des outils (rencontres, formations, ressources) mutualisés afin de leur permettre de faciliter l'exécution de leurs missions.

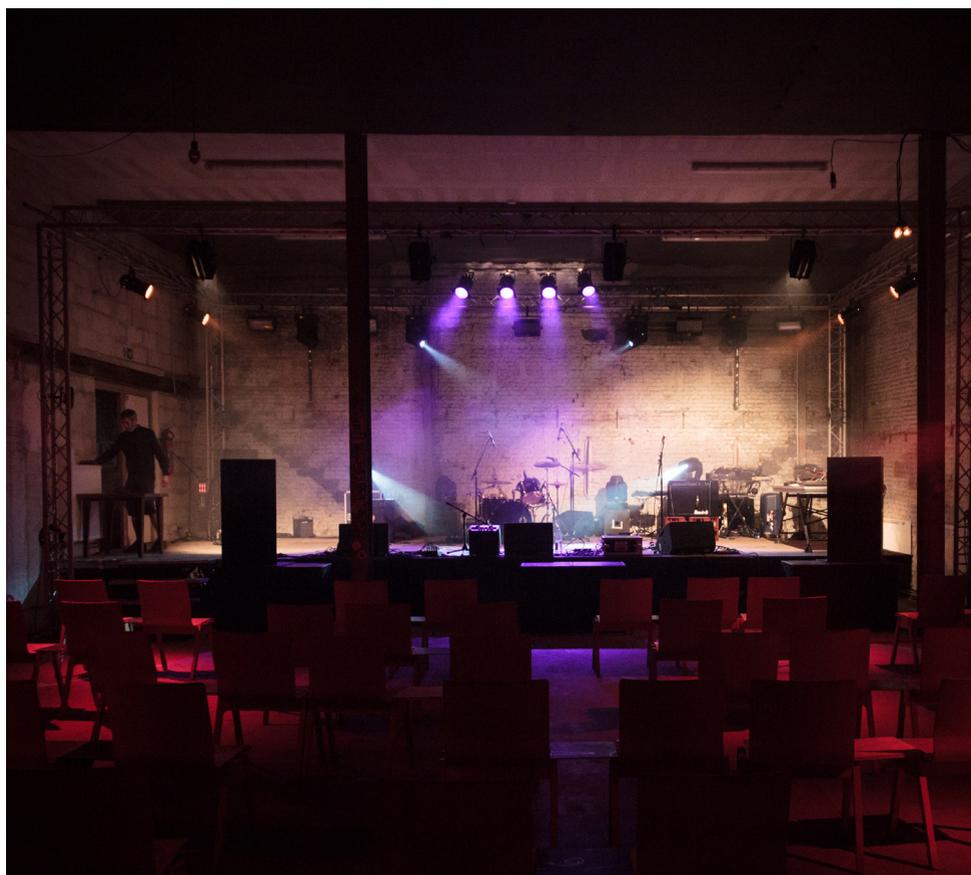
Court-Circuit, c'est aussi les rencontres et la transmission des savoirs et surtout l'observation, qui est devenue un des piliers de nos missions pour faire comprendre les enjeux du secteur. En 2023, les salles de notre réseau labellisées « Club Plasma » accueillait 1576 groupes musicaux. Parallèlement, on voit que, la même année 5446 groupes étaient inscrit sur notre plateformes Court-Circuit.band. Ces chiffres font réfléchir par rapport à la capacité des scènes professionnelles à répondre aux demandes artistiques et met en exergue l'importance de soutenir et valoriser les petits lieux, acteurs indispensables du défrichage et de la découverte de la diversité musicale.

Le secteur musical est trop souvent vu comme un simple marché, mais c'est surtout tout un espace de rencontre, de création et de partage. Les personnes qui travaillent au sein des structures fédérées par Court-Circuit n'y limitent pas leurs activités au fait de mettre des

artistes sur des scènes. Il y a aussi de l'accompagnement, de la médiation, de la pédagogie, de l'accueil, de l'action territoriale et toute une série d'autres aspects à prendre en compte dans chaque organisation. Dans ce contexte en évolution, Court-Circuit

se doit d'être attentif aux mutations des pratiques professionnelles et de mobiliser les ressources nécessaires afin de soutenir efficacement ses membres dans leurs missions.

David Dehard
Direction



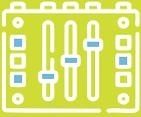
Missions générales

Le nouveau Contrat-Programme de Court-Circuit 2024-2029 définit la mission principale de Court-Circuit comme suit : « L'asbl Court-Circuit a pour mission de fédérer, professionnaliser et mettre en réseau la filière des musiques actuelles par l'organisation de différentes actions d'information, de formation et de promotion (création de ressources, coopérations, rencontres, présentations...) et le développement de divers outils de médiation afin créer du lien dans le secteur entre structures, artistes et publics (plateformes web, concours...) ».

Entendons par là que, au-delà de ses missions spécifiques, le projet global de Court-Circuit est de créer du lien entre les métiers de l'écosystème musical et de positionner ses membres de manière plus large dans le secteur culturel, en étant le point de relais entre l'ensemble des fédérations et les lieux de concerts.

Les 4 missions spécifiques principales conditionnant le financement de Court-Circuit sont :

- **La coordination d'un réseau de lieux professionnels ;**
- **Le développement d'un réseau d'organisation de concerts en voie de professionnalisation ;**
- **La réalisation d'activités et de projets de médiation, information et dispositifs d'accompagnements à destination des artistes ;**
- **Le développement de plateformes numériques de médiation et de promotion**



1. Des lieux professionnels

1.1 INTRODUCTION

La première mission spécifique inscrite dans le cahier des charges du contrat-programme de Court-Circuit est « la coordination et la professionnalisation de Club Plasma, le réseau des professionnels, des lieux et associations subventionnées dédiés aux musiques actuelles ».

Inscrite dans les missions de Court-Circuit depuis 2006, la coordination de Club Plasma inclut toutes les activités qui concourent à la défense des intérêts communs ainsi qu'à la promotion et au développement d'un réseau de lieux professionnels de musiques actuelles.

Après une première ouverture vers l'accompagnement de nouvelles structures dès 2017, une réflexion entamée en 2023 pour revoir le fonctionnement et l'attribution de la labellisation Club Plasma¹ ainsi que la reconnaissance de nouveaux lieux, le texte qui permet de définir

et d'identifier les lieux de musiques actuelles professionnels a été validé par les instances et est disponible en ligne. Plusieurs lieux devraient se voir attribuer la labellisation Club Plasma dans le courant de 2025.

1.2 OBSERVATION

L'observation des lieux consiste à récolter les données relatives au fonctionnement des concerts et d'en analyser les grandes tendances, en les comparant d'année en année. La méthodologie² de récolte des informations, leur traitement et leur analyse ont été mises en place conjointement avec les experts de notre réseau européen Live DMA depuis 2011, et plus précisément avec les responsables de l'observation de la Fédélisma (Fédération des lieux de musiques en France) et du VNPF (Vereniging Nederlandse Poppodia en Festivals aux Pays-Bas), qui nous accompagnent encore aujourd'hui dans la mise en œuvre de notre étude annuelle.

¹ Sur le site de culture.be (<https://www.culture.be/administration/gouvernance-culturelle/chambres-de-concertation-sectorielles/chambre-de-concertation-des-musiques/>)

² La méthode se base sur "l'Observation Participative et Partagée" (OPP) qui établit un mode relationnel participatif et partagé, entre tous les participant-es (observateur-rices, observé-es et partenaires) tout au long de sa mise en œuvre, aussi bien dans la détermination de ce qui est à observer que dans l'analyse.

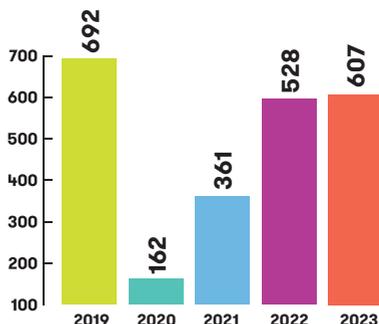
En 2024, nous avons travaillé sur l'analyse des données de 2022 des membres de Court-Circuit et la récolte des données liées aux activités de 2023. Le rapport complet avec les chiffres de 2022 est à retrouver sur court-circuit.be dans la rubrique « Publications et études » sous l'onglet ressources (les données 2023 seront publiées dans le courant de l'année 2025, parallèlement à la récolte des données relatives aux activités de 2024).

Les données 2023 concernant les 10 salles Club Plasma étant déjà disponibles, voici déjà un état de santé du réseau dans un contexte de « reprise post-covid ». En effet, l'année 2023 était la première année complète non impactée par les restrictions liées au Covid.

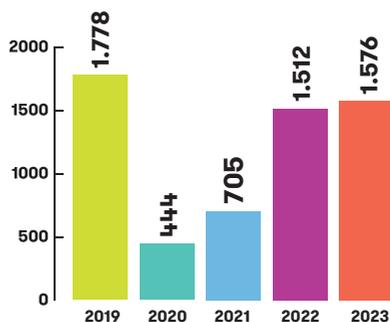
Les 10 Plasma représentaient donc en 2023 :

- 607 événements organisés
- 1.576 prestations artistiques programmées (groupes ou artistes solo)
- 4.206 musicien·nes
- 149.930 personnes présentes dans le public

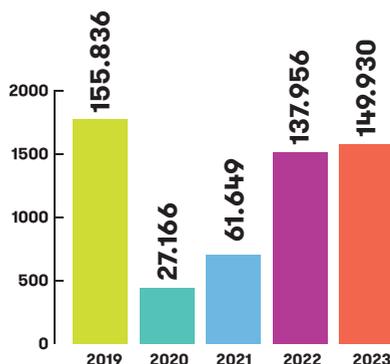
EVOLUTION DES ACTIVITÉS DANS LES SALLES CLUB PLASMA DE 2019 À 2023 :



SOIRÉES



ARTISTES & GROUPES



PUBLICS

1.3 STRUCTURATION ET REPRÉSENTATION DES MEMBRES

1.3.1 REPRÉSENTATION DES MEMBRES ET DÉFENSE DE LEURS INTÉRÊTS

En tant que représentante de structures professionnelles, la Fédération Court-Circuit porte la voix de ses membres dans plusieurs instances. L'objectif est de défendre les lieux de musiques actuelles afin que leurs spécificités puissent être prises en compte dans les politiques culturelles, en Belgique et en Europe, mais aussi dans le cadre d'autres politiques économiques, sociales, liées au travail, à l'éducation, etc.

1.3.1.1 CHAMBRE DE CONCERTATION DES MUSIQUES

Au nombre de sept, les Chambres de Concertations exercent des fonctions de consultation et de proposition en ce qui concerne les politiques culturelles sectorielles. Elles rendent des recommandations sur la politique sectorielle et des avis sur les textes législatifs et réglementaires. Il y a sept chambres de concertation sectorielle qui font écho aux sept grands secteurs de la Culture :

- La Chambre de concertation de l'Action culturelle et territoriale ;
- La Chambre de concertation des Arts vivants ;
- La Chambre de concertation des Arts plastiques ;
- La Chambre de concertation du Cinéma ;
- La Chambre de concertation des Ecritures et du Livre ;
- La Chambre de concertation des Musiques ;
- La Chambre de concertation des Patrimoines culturels.

Les 58 fédérations professionnelles, actuellement reconnues par la Ministre de la Culture (dont Court-Circuit) sont représentées au sein de ces chambres de concertation en vue d'y faire entendre leur avis.

En 2024, la Chambre de Concertation des Musiques³ s'est réunie 11 fois. Court-Circuit y a représenté et défendu les intérêts de ses membres :

- Le 18 janvier
- Le 15 février
- Le 21 mars
- Le 18 avril
- Le 25 mai
- Le 20 juin
- Le 22 août
- Le 19 septembre
- Le 17 octobre
- Le 13 novembre
- Le 12 décembre

³ Les membres de la Chambre de Concertation des Musiques sont : ACC, ASSPROPRO, BIMA, BWMN, COURT-CIRCUIT, FACIR, FEAS, FeBeMe, FLIF, FORUM DE LA CREATION, MUSEACT et SABAM

Les avis émis par cette instance sont disponibles dans leur intégralité sur culture.be⁴.

Court-Circuit a assuré la présidence de la Chambre de Concertation des Musiques durant un an jusqu'en septembre. À ce titre, Court-Circuit a représenté cette instance au Conseil Supérieur de la Culture⁵ et a assisté à 6 réunions en 2024 :

- 23 janvier
- Le 22 février
- Le 26 mars
- Le 25 avril
- Le 28 mai
- Le 27 juin

Court-Circuit a également pris part, en tant que structure experte, à un groupe de travail - à l'initiative du Conseil Supérieur - sur les **contrats de filière dans le secteur culturel** et la mise en place d'un **mémoire pour le secteur culturel**. Le résultat de ces travaux ont été présentés au Palace de Bruxelles le 13 novembre.

1.3.1.2 CCMA

Créé en 2020 au début de la pandémie du Covid, le CCMA (Comité de Concertation des Métiers des Musiques Actuelles) a été créé pour être un espace de concertation entre les principaux·ales acteur·ices et

professions des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il rassemble des représentant·es de Court-Circuit (pour les lieux de musiques actuelles et organisations de concerts), de la FACIR (pour les artistes), de la FLIF (pour les labels indépendants), de la FBMU (pour les bookers et managers) et de la BMPA (pour les structures d'édition)⁶.

En 2023, Court-Circuit s'est impliqué dans la création du Contrat de Filière des Musiques Actuelles en Wallonie et à Bruxelles via le CCMA. Ce contrat vise à définir les grandes orientations stratégiques pour le développement et le soutien de la filière musicale, tout en incluant les différentes instances politiques et intervenant·es principaux·ales de la filière.

Plusieurs fédérations du CCMA ont organisé des moments de concertation en conviant leurs membres ainsi que d'autres représentant·es de structures-clés de leurs réseaux afin de discuter des différentes thématiques du Contrat de Filière. Ceci a permis une co-construction tenant compte des réalités de terrain du secteur au sens large. Court-Circuit organisait sa concertation sur les thématiques de l'emploi et de la diffusion le 6 septembre 2023 à LaVallée, réunissant 21 personnes.

⁴ <https://www.culture.be/administration/gouvernance-culturelle/chambres-de-concertation-sectorielles/chambre-de-concertation-des-musiques/>

⁵ <https://www.culture.be/administration/gouvernance-culturelle/conseil-superieur-de-la-culture/>

⁶ <https://www.ccma.be/>

La phase de rédaction s'est achevée en décembre 2023. En 2024, la note d'intention, la feuille de route et un premier jet du Contrat de Filière ont été présentés à la Chambre de Concertation des Musiques et transmis au nouveau gouvernement de la FWB avant d'entamer des démarches pour

impliquer d'autres signataires. Fin 2024, des contacts ont été pris avec le nouveau Cabinet de la Ministre de la Culture et un rendez-vous est pris dans le courant du premier semestre 2025 afin de finaliser la rédaction du contrat de filière et sa mise en route.

LE CONTRAT DE FILIÈRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le **Contrat de Filière des Musiques Actuelles** en Fédération Wallonie-Bruxelles est une initiative visant à structurer et renforcer le secteur des musiques actuelles en Belgique francophone. Cette démarche a été amorcée par le **Comité de Concertation des Métiers des Musiques Actuelles (CCMA)**, créé en avril 2020. Le CCMA est une association de fait qui regroupe initialement plusieurs fédérations professionnelles du secteur, notamment Court-Circuit, la FACIR, la FLIF, la BIMA et la FBMU.

En 2021, le CCMA, en collaboration avec les centres de recherche METICES (ULB) et SEGEFA (ULiège), a mené une étude approfondie sur la filière des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette étude, financée par le fonds St'Art dans le cadre de l'appel à projets « Rayonnement Wallonie », et dont l'administration et le secrétariat furent confiés à Court-Circuit, avait pour objectif de réaliser un état des lieux socio-économique du secteur et d'analyser le réseau de salles de concerts de moyenne capacité en Wallonie.

Les résultats de cette étude ont été publiés en février 2022 et ont mis en lumière les forces et les faiblesses du secteur, ainsi que les défis à relever pour assurer son développement pérenne. Parmi les recommandations, figurait la mise en place d'un Contrat de Filière, destiné à élaborer et mettre en œuvre de manière concertée un soutien stratégique à la filière, en identifiant les chaînons manquants dans la chaîne de valeur et en construisant des solutions adaptées.

En 2023, le CCMA a entrepris la rédaction de la feuille de route de ce Contrat de Filière, en s'appuyant sur les recommandations issues de l'étude. L'objectif est de favoriser un dialogue durable et de promouvoir des engagements mutuels entre la filière des musiques actuelles et les différents pouvoirs publics : la Fédération Wallonie-Bruxelles, les régions, les provinces, les communes ainsi que le Fédéral.

En mai 2024, Court-Circuit a présenté le premier projet de Contrat de Filière à la Chambre de Concertation des Musiques, validant ainsi l'accord du secteur sur la démarche avant d'entamer les rencontres avec les nouveaux mandataires politiques.

1.3.1.3 LIVE DMA

Court-Circuit est l'un des membres fondateurs de Live DMA – le réseau européen des lieux de musiques actuelles, clubs et festivals – dont la création a été formalisée en 2012 par la signature des statuts légaux. Ce réseau compte actuellement 20 membres⁷ dans 16 pays, qui représentent plus de 3000 opérateurs en Europe. Grâce à ses études et observations, Live DMA est un interlocuteur privilégié des instances culturelles européennes.

C'est grâce à Live DMA que se sont développés plusieurs programmes de soutiens et d'échanges au sein du secteur musical, à travers le dispositif Music Moves Europe du programme Creative Europe, notamment.

En 2024, la collaboration entre Court-Circuit et Live DMA s'est traduite par l'implication dans plusieurs groupes de travail et de réflexion sur :



LES BONNES PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION

Le groupe de travail « **Artists remuneration & Fair Practices codes in Music Venues** » a mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration et d'un soutien mutuel entre artistes, salles, organisateurs, public et l'ensemble des acteurs de la filière. Les principes abordent la durabilité (environnementale, sociale et économique), la sécurité mentale et physique, la promotion de la diversité et de l'inclusion, des conditions de travail claires et équitables (rémunération adéquate, respect des règles professionnelles et des limites personnelles) ainsi que l'importance de la transparence, de la confiance et de la coopération dans toutes les étapes de la production musicale. Enfin, ce groupe de travail a listé des ressources et des outils pratiques pour encourager et faciliter l'adoption de ces bonnes pratiques, dans le but de renforcer un écosystème musical plus juste et plus solide pour tous.

- Les 21 et 22 mars à Zürich
- Les 13 et 14 juin à Amsterdam

LES RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

Prévu originellement le 10 décembre, la mise en place de ce groupe de travail a été reportée en 2025.

⁷ Les membres de Live DMA sont : ACCES (Spain), ASACC (Catalunya), Club Circuit Belgium (Flanders), Court-Circuit Belgium (Wallonia & Brussels), Collectif Culture Bar-Bars (France), Dansk Live (Denmark), FEDELIMA (France), KeepOn Live (Italy), Kultura Live (Basque Country), LiveFIN (Finland), LiveKomm (Germany), Live Music Estonia (Estonia), Norwegian Live (Norway), PETZI (Switzerland), Svensk Live (Sweden) et VNPF (The Netherlands)

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (AVEC LES DIGITAL SAFARIS)

Les **Digital Safaris** offrent aux professionnels de la musique live en Europe l'opportunité de découvrir virtuellement des scènes engagées écologiquement. Ces sessions abordent divers aspects tels que la restauration, l'écoconstruction, la mobilité des artistes et du public, la gestion des déchets ou encore les actions inclusives mises en place. Elles permettent d'échanger des conseils concrets pour adopter des pratiques durables dans les salles, clubs et festivals, tout en offrant un espace de libre expression sur les défis de la transition écologique et sociale du secteur. L'objectif est de créer une communauté de professionnel·les engagé·es. Court-Circuit a relayé la diffusion de chacune de ses éditions auprès de ses membres.

Pour son dixième épisode, les Digital Safaris ont présenté un focus sur le Belvédère de Namur. Depuis sa participation au séminaire Litmus, et sa collaboration avec EventChange, le Belvédère de Namur, niché sur les hauteurs de la citadelle, s'est engagé dans une transition vers des pratiques

durables et responsables qui ont intéressé divers acteurs européens.

- Le 11 décembre en ligne

LES DONNÉES RELATIVES AUX LIEUX DE CONCERTS (LES "SURVEY MEETINGS"⁸)

Depuis 2011, Court-Circuit rassemble les données concernant ses membres en vue de les mettre en commun avec les données européennes de Live DMA pour une observation commune de l'évolution du secteur sur l'ensemble du continent. En vue de la récolte et de l'analyse des données 2023, plusieurs réunions de monitoring ont été organisées :

- Le 1er juillet
- Le 22 juillet
- Le 9 septembre
- Les 21 et 22 novembre en présentiel avec l'ensemble des « Survey Coordinators » du réseau Live DMA à Séville dans le cadre de la « Monkey Week ».

Live DMA, grâce aux contributions fournies par ses membres, a publié en décembre 2024 son enquête annuelle⁹ (traitant les données 2019-2022 des organisations de concerts européennes). La publication de l'analyse des données 2020-2022 est prévue pour 2025.

⁸ <https://www.live-dma.eu/the-survey/>

⁹ https://live-dma.eu/wp-content/uploads/2025/02/VF_LIVE-DMA_LIVE-MUSIC-VENUES-AND-CLUBS-FACE-RISING-COSTS-AMID-RECOVERY_DATA2019-2022_web.pdf

LES PRATIQUES DE PROGRAMMATION MUSICALE EN EUROPE

Live DMA a publié avec l'aide de ses membres, dont Court-Circuit, une étude sur les bonnes pratiques en matière de programmation musicale dans les lieux et festivals en Europe. Cette publication, intitulée « **The Music Puzzle : Exploring Booking Practices In Europe** » aborde les différents profils des personnes chargées de ces fonctions, leurs compétences, leurs backgrounds et leurs positions au sein des structures. D'abord, en explorant les parcours individuels derrière la profession ; ensuite, en abordant les trajectoires musicales, éducatives et professionnelles des programmeur·rices en poste. Elle examine enfin leurs tâches quotidiennes : comment font-ils leurs choix de programmation ? Où puisent-ils leur inspiration ? Quels outils mobilisent-ils ? Quels sont les hauts et les bas de leur fonction actuelle ?

LE BÉNÉVOLAT DANS LES ORGANISATIONS DE CONCERTS ET FESTIVALS

La publication « **Volunteering for Popular Music** » publiée par **Live DMA** explore le rôle crucial du bénévolat dans les salles de concerts et festivals de musique en Europe, en la mettant en relation avec le bien-être et les droits culturels. Il examine les différentes traditions de bénévolat selon les modèles socio-économiques

européens (Rhénan, Anglo-Saxon, Scandinave et Méditerranéen) et les motivations variées des bénévoles : engagement pour une cause, apprentissage, appartenance à une communauté, accès privilégié à la musique, etc. Toutefois, il met aussi en lumière les dérives potentielles du bénévolat, notamment l'exploitation et la surcharge de travail, exacerbées par la crise post-Covid qui a vidé certaines structures de leur main-d'œuvre bénévole. Enfin, le rapport appelle à une meilleure reconnaissance et structuration du bénévolat musical afin de garantir des conditions de travail équitables et un véritable impact positif sur le bien-être des bénévoles et du secteur.

LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES EN VUE DES ÉLECTIONS

Les recommandations de Live DMA ont été rédigées à l'attention des décideurs européens en vue des élections européennes. Il met en avant l'importance des salles de concert et des acteurs de la musique live pour la diversité culturelle et le dynamisme économique. Les recommandations insistent sur la nécessité de soutenir ces structures via des financements adaptés, des réglementations favorisant leur durabilité, et des politiques facilitant l'accès à la culture pour tous. Live DMA plaide pour une reconnaissance accrue du rôle des lieux de musique live dans l'écosystème culturel européen et appelle à des

mesures garantissant leur résilience face aux défis économiques et sociaux actuels¹⁰.

L'Assemblée Générale de Live DMA lors de laquelle nous avons fait le point sur toutes ces thématiques s'est tenue du 25 au 27 septembre à Palerme (IT).

Un groupe de travail rassemblant des responsables de lieux de concerts sur la thématique de l'accessibilité s'est tenu en parallèle. C'est **la Ferme** qui a représenté les salles de Belgique francophone.

LIVE STYLE EUROPE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Live Style Europe (LSE) est un programme initié et coordonné par Live DMA. Lancé en 2017, il entame aujourd'hui sa troisième phase : Live Style Europe III (LSE III).

Live Style Europe III se traduit par les actions suivantes :

- **Former et outiller les acteurs du secteur** : ateliers, formations, guides de bonnes pratiques pour adapter les salles aux enjeux actuels et futurs.
- **Promouvoir les conditions de travail** justes et l'égalité des genres : garantir un environnement inclusif et équitable pour tous les professionnels de la musique live.
- **Accompagner la transition écologique** : réduire l'impact environnemental des salles et festivals, encourager des solutions durables dans l'organisation d'événements.
- **Développer des stratégies de programmation innovantes** et consolider le lien avec les publics pour préserver la diversité artistique et culturelle.
- **Renforcer la reconnaissance des salles de musique live** : mener des actions de plaidoyer pour protéger et soutenir les salles en tant qu'espaces de création et de partage culturels indispensables.

Avec **Live Style Europe III**, Live DMA affirme son engagement à **soutenir les salles de concert et festivals** dans leur évolution, à **porter la voix du secteur** auprès des instances européennes, et à **promouvoir un avenir plus équitable, durable et prospère** pour la musique live à travers toute l'Europe. C'est ce financement qui permet notamment l'analyse et la dissémination des données concernant les lieux de concerts en Europe ainsi que l'organisation des échanges et rencontres auxquels les membres de Court-Circuit sont régulièrement invités.

¹⁰ <https://www.live-dma.eu/wp-content/uploads/2024/02/RECOMMENDATIONS-LIVEDMA-EU-ELECTIONS.pdf>

1.3.1.4 CESSOC

La CESSoC est l'organisation représentative des employeurs des secteurs sportif et socioculturel francophones et germanophones. Plus précisément en Commission paritaire 329 et en Sous-Commissions paritaires 329.02 et 329.03 ainsi que dans le Fonds Maribel Social et le Fonds 4S de formation et de reclassement. Elle représente également le secteur au sein des intersectorielles du Non-Marchand.

Elle regroupe 15 fédérations membres¹¹, qui affilient elles-mêmes les employeurs ou groupements d'employeurs du secteur privé.

La Commission Politique de la CESSoC (dont fait partie Court-Circuit), qui étudie l'évolution des conditions de travail du secteur, remet des avis, négocie avec les syndicats et les autorités politiques, s'est réunie 8 fois en 2024 :

- Le 30 janvier
- Le 12 mars
- Le 23 avril
- Le 16 mai (Assemblée Générale)
- Le 04 avril
- Le 17 septembre
- Le 05 novembre
- Le 12 décembre

Parallèlement à ces Commissions Politiques régulières, se sont ajoutés des groupes de travail sur les emplois Maribel, les flexijobs, le Fonds 4S et le bien-être au travail. Plusieurs emplois Maribel ont pu ainsi être octroyés à divers membres de notre fédération.

Ainsi, à la suite du dernier appel à candidatures, qui a été lancé en 2024, c'est Lasemo qui a obtenu un mi-temps Maribel, succédant ainsi à l'Entrepôt et à Court-Circuit parmi les structures du secteur des musiques actuelles lauréate d'un emploi subventionné dans ce cadre. Un mi-temps sera également octroyé au KulturA en 2025, toujours sur base des candidatures envoyées suite l'appel de 2024.

Depuis septembre 2024, Court-Circuit est également invité aux réunions de la commission paritaire 329.02.

Tous les PVs de réunion et avis sont disponibles pour les membres de Court-Circuit sur le site de la CESSoC¹². Les membres de Court-Circuit peuvent avoir un accès personnalisé à l'espace privé de ce site et sont invités à donner leurs avis en toute transparence sur les sujets concernant leurs activités en tant qu'employeurs.

¹¹ Les fédérations membres de la Cessoc sont : A&T, AAFB, ACC, AES, AGV329, AIFS, CODEF, Court-Circuit, FEONG, FESEFA, FESoj, FIBBC, Incidence, PointCulture et RMDP

¹² <https://www.cessoc.be/>

LE FONDS MARIBEL : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Maribel social dans la sous-commission paritaire 329.02 (secteur socioculturel) est un dispositif qui soutient la création et le maintien d'emplois au sein d'associations souvent dépendantes de subventions publiques. Il se traduit par l'octroi de « postes Maribel », c'est-à-dire des subsides conditionnés à l'engagement ou au maintien de personnel supplémentaire.

La gestion de ce dispositif est assurée par un fonds ou un comité sectoriel, dont fait partie la Cessoc et donc Court-Circuit, qui attribue ces moyens en fonction de critères d'éligibilité et de priorités définies par les partenaires sociaux. C'est, par exemple, Court-Circuit qui propose les critères concernant le secteur des musiques actuelles. Ainsi, le Maribel social aide concrètement les acteurs socioculturels à renforcer leurs équipes et à pérenniser leurs activités, tout en contribuant à la qualité et à la diversité de l'offre socioculturelle.

1.3.2 COMITÉS ET PLATEFORMES INTERPROFESSIONNELS

L'objectif est de travailler à une professionnalisation large du secteur et de se doter d'outils contribuant à une meilleure réalisation de nos activités.

1.3.2.1 SCIVIAS

Scivias est un projet lancé par plusieurs institutions publiques (Court-Circuit, Conseil de la Musique, FACIR, Studio des Variétés W-B, Service des musiques non-classiques, Wallonie-Bruxelles Musique et le Botanique) afin d'agir pour une meilleure représentation des femmes (et personnes s'identifiant comme telles) et minorités de genre

dans le secteur musical. Scivias s'adresse en premier lieu à toutes les organisations et associations actives dans le domaine de la musique en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2024, Court-Circuit (de par son rôle dans le Comité d'Accompagnement) a participé notamment :

- Au plaidoyer pour un secteur de la musique plus égalitaire.
- À la sensibilisation de ses membres sur les questions de représentation et d'inclusivité dans le secteur musical.
- Au nouveau rapport chiffré qui analyse les programmations de 41 festivals de musiques actuelles et classiques se déroulant entre

septembre 2023 et août 2024. L'utilisation d'une nouvelle méthode de calcul de la parité (en adéquation avec les réalités du travail des programmateur·ices et des projets musicaux) ainsi que la collaboration de plusieurs festivals dans la transmission de données chiffrées sont autant d'éléments qui ont apporté la plus grande précision aux informations révélées dans ce rapport.

Pour la première fois cette année, le rapport présente une analyse genrée des horaires de passage pour 27 festivals de musiques actuelles. L'analyse révèle une faible présence de personnes FINTA en milieu de journée ou de soirée sur les scènes de la FWB. Du fait d'importants enjeux financiers auxquels les festivals sont soumis, les artistes émergent·es (souvent des personnes FINTA) sont régulièrement programmé·es en ouverture ou fermeture, au contraire des têtes d'affiche proposés à des horaires réputés comme attirant plus de public.

- Aux diverses rencontres pendant l'année (notamment « Festivals ou boys club, regards croisés sur le rapport Scivias » organisé le 10 décembre 2024 au Botanique).

1.3.2.2 EVENTCHANGE

EventChange a pour objectif d'accélérer la durabilité des secteurs cultu-

rels et événementiels en réunissant les acteur·rices et en développant les meilleures solutions possibles. Concrètement, il s'agit de proposer une plateforme d'échange de bonnes pratiques, d'outils, de formations, d'accompagnements et de mutualisation pour la transition dans la culture.

Dans la foulée du projet Litmus, Court-Circuit s'est ré-investi dans la réflexion sur la transition écologique 15 ans après la mise en place du « réseau apprenant en développement durable » qui fut financé par le Ministère fédéral de l'environnement.

En 2024, Court-Circuit a été sollicité pour intégrer le Comité de Pilotage du Forum de la Culture Durable qui s'est tenu au Théâtre de Liège le 25 novembre. Court-Circuit y a également figuré au sein d'un panel intitulé « Innover pour des emplois culturels plus durables ».

1.3.2.3 POPP

Court-Circuit a rejoint POPP dont l'adhésion s'est formalisée lors de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2023. Il s'agit du Collectif Pour l'Observation Participative et Partagée dont les structures membres se sont réunies dans le but de coopérer, renforcer les projets sur les territoires, contribuer à l'élaboration de politiques publiques plus justes et plus équitables.

Le but est d'encourager et faciliter le partage d'informations par des outils et des modalités du rendre compte, qui participent d'une meilleure connaissance à des fins de reconnaissance et d'évaluation. Son succès tient à l'association directe, de profils de natures différentes : des responsables d'initiatives, des groupements, des universitaires et les institutions publiques.

POPP, c'est aussi et surtout la structure qui gère et développe la plateforme GIMIC qui nous permet de mettre en place la récolte annuelle de données de manière méthodologique et professionnelle.

1.4 RENCONTRES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES CLUB PLASMA

- Le 04 avril : Réunion sur les financements des contrats-programmes – retours des lieux et prises de positions dans nos bureaux à Namur ;
- Le 12 avril : Workshops professionnels avec les réseaux du Grand-Est, Grabuge, et du Haut-de-France, Haute-Fidélité, dans le cadre du dispositif d'échanges et d'accélération de projet XLR8-24 et du Festival Emerge au Vecteur à Charleroi ;
- Le 15 mai : Assemblée générale à la Motown à Bruxelles ;

- Le 24 mai : Workshops professionnels dans le cadre du dispositif XLR8-24 à la Strasbourg Music Week, avec le Belvédère, le Rockerill et l'Atelier 210
- Le 28 juin : Groupe de travail sur le Mémoire - en ligne ;
- Le 30 août : Groupe de travail sur le Mémoire - en ligne ;
- Le 06 décembre : Rencontres sur les chiffres du secteur et avec les partenaires financiers (SABAM, Playright et Loterie Nationale) à l'occasion de la soirée du Concours Circuit au Botanique à Bruxelles.



XLR8-24 : QU'EST-CE QUE C'EST?

Grabuge, la Fédération des musiques actuelles du Grand Est et Court-Circuit Fédération des musiques actuelles Wallonie-Bruxelles se sont associés mettre en place un programme d'accélérateur de projets : XLR8-24

XLR8 est né d'une volonté politique, de part et d'autre de nos frontières, de doter chacun des territoires de têtes de réseaux et de leur donner les capacités d'agir à l'échelon transnational afin de soutenir la création, faciliter l'émergence artistique et favoriser la coopération entre les acteur·rices des musiques actuelles en FWB et Région Grand-Est. Ce projet s'inscrit dans un cadre de coopération culturelle sur la période 2023-2025.

Le projet se présente en trois actes :

1. Constitution d'une communauté d'acteur·rices : les organisations candidates seront invitées à participer à deux séminaires, le premier à Charleroi le 12 avril 2024 dans le cadre du festival Emerge! et le second à Strasbourg le 24 mai 2025 au sein de la Strasbourg Music Week. Ces séminaires visent à renforcer la culture de la coopération et à définir les axes de travail relatifs au soutien à l'émergence artistique..

2. Analyse et évaluation des projets : suite au premier séminaire, les participant·es ont eu l'opportunité de faire évoluer leurs initiatives, avec la possibilité de choisir deux projets à approfondir lors du deuxième séminaire.

3. Mise en œuvre des projets aboutis : plusieurs projets ont été sélectionnés et bénéficient d'un appui méthodologique et financier pour leur mise en œuvre, avec pour objectif d'accéder à des outils de cofinancement européens.



2. Des organisations de concerts

2.1 INTRODUCTION

La deuxième mission de Court-Circuit mentionnée dans le cahier des charges du Contrat-Programme 2024-2029 est « la coordination et le développement de la Fédération des lieux de Musiques Actuelles et des Organisations de Concerts ». Au-delà d'un réseau professionnel et subventionné, Court-Circuit a donc pour mission de rassembler également les opérateurs du secteur non-professionnel qui ne bénéficient pas encore de reconnaissance institutionnelle ou ne disposant pas encore d'emplois. Ensemble, nous observons l'évolution du secteur à travers tous les opérateurs membres de Court-Circuit (ayant des missions de diffusion).

Au 31 décembre 2024, Court-Circuit représentait au total 74 organisations de concerts, professionnelles ou non (20 en Région Bruxelloise, 54 en Région Wallonne) :

10 lieux "Club Plasma" : Atelier 210 (L'), Atelier Rock (L'), Belvédère (Le), Entrepôt (L'), Ferme du Biéreau (La), Magasin 4 (Le), Recyclart, Reflektor (Le), Rockerill, Salon (Le).

28 salles (salles de concerts, centres culturels, café-concerts...):

Alter Schlachthof, An Vert (L'), Aquilone (L'), Botanique (Le), BRASS - Centre Culturel de Forest, Buda BXL, Centre Culturel de Chênee, Centre Culturel René Magritte, Eden/Centre culturel de Charleroi, Hangar (Le), Jazz Station asbl, Jazz9, KulturA, Lac (Le), mOtown Concert, OM (L'), Open music Jazz Club, Rideau Rouge (Le), Septem, Sound Resist, Super Concert, Sur Mars, Tricoterie (La), Un peu, Vecteur (Le), La Verrerie, Water Moulin, Zik-Zak.

20 organisations de concerts, ou "collectifs" itinérants, sans lieu ou sans équipement fixe:

1 chanson peut en cacher une autre..., Apérohit, Collectif Mental, Corps & Logis, Eklektik Guys, Eristic Fuel, Glaïeuls Paradise, Hellhole Project, Inkipit, JauneOrange, Kollektif Bunker, Mark It Zero - Insert Name festival, Nectar, PopKatari / Hybrid Nights, Que des Paroles en l'air, Range Life / La Carrière fest, Sans Allure, Symbiosis, Travers Emotion, Volumineuses (Les)..

16 festivals : Aralunaires (Les), Arc-en-Musique, Austral Boreal, Bear Rock, Beauraing Is Not Dead, Bluebird, Bucolique, Durbuy Rock Festival, Fifty Lab, FrancoFaune, Jam'in Jette,

LaSemo, Micro Festival, Nature(La), Rue Et Toi (La), Ward'in Rock.

2.2 OBSERVATION

En 2024, Court-Circuit a récolté les données liées aux activités de l'ensemble de ses membres adhérents durant l'année 2023, en plus de celles des lieux dits « Club Plasma » qui ont été sommairement présentées au chapitre précédent. Ces données permettent d'observer l'évolution en termes de programmation, de fréquentation du public, d'emploi et de finances de manière plus large sur l'ensemble du secteur de la diffusion des musiques actuelles en Wallonie et à Bruxelles.

Les questions ont été posées via l'outil GIMIC, qui nous a permis d'organiser la récolte de données auprès des membres, en faisant toutefois la différence entre les réalités des festivals et des organisations en salle. Le résultat de cette enquête sera analysé et communiqué dans le courant de 2025, en concertation avec nos partenaires de Live DMA, Fédélima et VNPF.

2.3 RENCONTRES SECTORIELLES

Court-Circuit organise diverses rencontres avec ses membres : soit en interne, en plénière, sous forme de groupes de travail par thématique ou des séances d'informations avec interventions d'expert·es ; soit ouvertes aux professionnel·les du secteur (ex : concertations...).

2.3.1 INFOSESSIONS, RÉUNIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

- Le 12 avril : Rencontres transfrontalières des musiques actuelles dans le cadre d'Emerge (Charleroi) ;
- Le 15 mai : Assemblée Générale de Court-Circuit, Melting Pro et rencontres avec les partis politiques à la Motown (Bruxelles) ;
- Le 19 juin : Tips & Tricks de l'organisation de concerts chez Court-Circuit (Namur) ;
- Le 27 novembre : Tips & Tricks de l'organisation de concerts au Vecteur (Charleroi) ;
- Le 06 décembre : Rencontre des membres dans le cadre du Concours Circuit au Botanique (Bruxelles) ;
- Le 11 décembre : Tips & Tricks de l'organisation de concert à l'An Vert (Liège).

2.3.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MELTING PRO

Dans le cadre de son **Assemblée Générale** qui s'est tenue le **15 mai à mOtown Concerts**, Court-Circuit a organisé un échange avec les mandataires des principaux partis politiques qui viendront nous présenter leurs programmes électoraux concernant les matières culturelles.

Les intervenant-es étaient Fadila Laanan, députée bruxelloise (PS), Matteo Segers, député bruxellois et au Parlement de la FWB (ECOLO), Mounir Laarissi, échevin de la culture et de l'emploi à Jette (Les Engagés), Antoine Giet, travailleur de la culture (PTB) et Aline Godfrin, candidate à la région bruxelloise et présidente du Botanique (MR).

Modération : Luc Lorfèvre (Moustique)

Cette rencontre a été précédée de la présentation du livre des 30 ans de Court-Circuit, qui retrace l'histoire de l'association depuis 1992, réalisée par Marie-Laurence Dubois, et s'est suivie d'un atelier avec les membres de Court-Circuit, animée par Mélanie De Groote, sur les perspectives pour les lieux et organisations de concerts.

2.4 AUTRES RENCONTRES SECTORIELLES (AVEC LA PARTICIPATION DE COURT-CIRCUIT)

- Le 10 juillet : Wallifornia Music Tech (Liège) : promotion et relais de l'invitation de l'événement auprès de nos membres ;
- Le 02 octobre : Francofaune (Bruxelles) : organisation d'une rencontre autour des 30 ans de Court-Circuit (voir plus loin "cycle rétrospective") ;
- Le 06 novembre : Crossroads (Roubaix - FR) : organisation d'un moment de rencontre professionnelle belgo-française et du drink pros.





3. Médiation, information et dispositifs d'accompagnements

3.1 INTRODUCTION

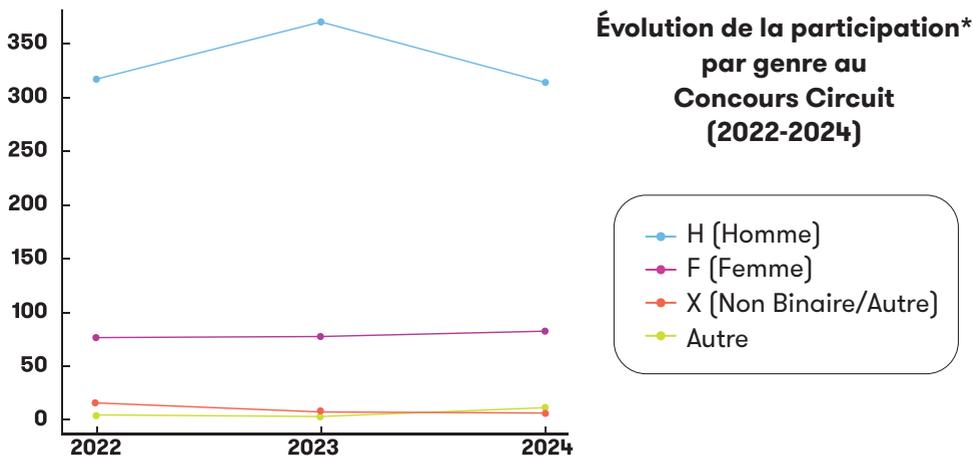
Aujourd'hui clairement identifiée et missionnée comme Fédération de lieux et organisations de concerts, Court-Circuit continue malgré tout – à travers ses dispositifs d'accompagnement artistique, infosessions et outils de médiation – d'apporter une aide à la professionnalisation aux musicien·nes en développement et un éclairage sur le fonctionnement des membres de Court-Circuit, à savoir le secteur « live ».

L'objectif est de renforcer les liens et d'améliorer les rapports entre les artistes et les lieux d'accueil. Les thématiques des activités de Court-Circuit dédiées aux musicien·nes se précisent d'année en année. Vulgariser les prérequis liés aux prestations live, la gestion des aspects administratifs et stratégiques, la compréhension des différents métiers et la connaissance des réalités et enjeux du secteur des organisations de concerts... Voilà les sujets qui font la différence dans ce cercle vertueux. Et que ce soit à travers le Concours Circuit (prestations, résidences, captations...) ou nos nombreuses infosessions, une attention particulière est portée au déploiement de nos activités à travers toute la Wallonie et Bruxelles.

3.2 CONCOURS CIRCUIT

2024 marquait la 25^e édition du Concours-Circuit (si l'on compte également les quelques éditions alternatives comme le Loud program...). Au fil des ans, les Concours Circuit s'est forgé une solide renommée dans le paysage musical belge et est peu à peu devenu un rendez-vous incontournable du secteur des musiques actuelles. Le dispositif vise à offrir aux projets sélectionnés un accompagnement et une visibilité au sein du réseau Court-Circuit, du secteur professionnel de manière générale et favorise l'émergence de talents issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette année encore, bon nombre d'artistes ont tenté leur chance. L'appel a ainsi rassemblé 418 candidatures. Seules 10 d'entre elles ont été retenues par le jury pour participer à la première phase du dispositif. Une journée exclusive de formation leur a été offerte. Au programme : focus sur les droits d'auteur et les droits voisins, workshop sur les fiches techniques, sur la facturation ou encore les aides et subventions...



* (La) « méthode de comptage prend en compte le genre des personnes sur scène ainsi que la place – plus ou moins grande – de chaque membre au sein du groupe musical. Pour les festivals de musiques actuelles, le genre des artistes est comptabilisé proportionnellement à l’ensemble des membres composant le projet musical ; s’ajoute à ce pourcentage la prise en compte d’un lead artistique lorsqu’il existe. »

Ensuite, les 10 projets se sont produits lors de 2 soirées (à La Verrerie de Braine-le-Comte et au Vecteur de Charleroi) et notre jury a sélectionné les 4 lauréat·es qui ont pu bénéficier d’une captation live, de coachings lors de résidences chez nos membres, de promotion dans les médias et d’une prestation live lors de la soirée de showcases au Botanique devant un parterre de professionnel·les.

Essayant toujours d’évoluer selon les recommandations du réseau, cette édition du Concours fut la première sans podium. Hormis les prix « coup de cœur » décernés par les acteur·rices du réseau et les partenaires de Court-Circuit, il n’y avait plus de premier ni de second prix, chaque projet lauréat a reçu la même enveloppe financière. La notion de finale a aussi été abandonnée au profit du terme « Soirée de show-

cases », lors de laquelle les 4 projets lauréats étaient sur le même pied d’égalité, le Concours se tournant ainsi de plus en plus vers un moment de vitrine et de découverte pour l’ensemble du secteur.

3.2.1 ARTISTES SÉLECTIONNÉ·ES

4noui, ‘NKEY, Ambrose Dust, As An Antler, Azizam, Borev, Glitchh, Le Lou, Lovesome, P-H.

Pour **10** projets sélectionnés et **23** musicien·nes :

22 % F (5) / 74% H (17) / 4% Minorité de genre (1)

3.2.2 LAURÉAT·ES

4noui, ‘NKEY, Ambrose Dust, P-H.
2 projets leadés par des femmes et 2 projets leadés par des hommes.

3.2.3 DÉROULÉ

3.2.3.1 ÉVÉNEMENTS

- 11 juin : Lancement de l'appel ;
- 21 juillet : Clôture de l'appel ;
- 1er août : Réunion de sélection LaVallée (Bruxelles) ;
- 4 septembre : Journée d'infosessions – LaVallée (Bruxelles) ;
- 12 septembre : Soirée de sélection – Le Vecteur (Charleroi) ;
- 13 septembre : Soirée de sélection – La Verrerie (Braine-le-Comte) ;
- 24 octobre : Résidence P-H – Motown (Bruxelles) ;
- 25 octobre : Captation live session – La Tricoterie (Bruxelles) ;
- 18 novembre : Résidence 4nouki – Magasin 4 (Bruxelles) ;
- 21 novembre : Résidence 'NKEY – KulturA (Liège) ;
- 25 novembre Résidence Ambrose Dust – Motown (Bruxelles) ;
- 06 décembre : Soirée de showcase au Botanique (Bruxelles) ;

3.2.3.2 JURYS

COMITÉ D'ÉCOUTE EN LIGNE :

Wendy-Jasmine Henchich (Yūzhòu Music/MC/WenDJ), Angelina Tirard (Les Halles de Schaerbeek) et Amaury Louis (Les Hallucinations Collectives), Ammouna (Shine Prod), Carlos Delemazure (Ways Around Festival), Gaëtane Jacques (L'Entrepôt), Jean-

Yves (Brasserie de la Mule), Louise Dusquene (Francofaune), Lyne B (Getting Shit Done), Maxime Callut (La Verrerie), Morgane Van den Heuvel (Eristic Fuel), Noam Oliveira (Eden), Hadrien Panelli (Popkatari), Loïc Maisse (L'Entrepôt / Luik Music)..

Soit **7 F (50%)** / **7 H (50%)**

Note : l'équipe de Court-Circuit prend part aux écoutes mais ne dispose pas de voix lors de la délibération (concerne Pablo Fleury, Martin Hellinckx, Margaux Bernard, David Dehard, Stanislas Levacq et Solène Rasquin).

JURY SÉLECTIONS :

Sahura Debroux (Le Vecteur), Catherine Mottart (Green Revolver), Audrey Emplit (Les Volumineuses), Céline Kayogera (CLNK), Caroline Bertolini (La Vague Parallèle).

Soit **5 F (100%)**

STRUCTURES REPRÉSENTÉES DANS LE JURY FINAL :

62 TV · Alter Schlachthof · Allume la Mèche · Ancienne Belgique · André Six Sound Management · Atelier 210 · BAMP · Belvédère/Fête de la Musique Namur · Bluebird Festival · BRASS · Bucolique · BX1 · Chouette · CLNK · Conseil de la Musique · Crammed Discs · Diligence Management · DROP (in the sea) management · Eden · Empowork · Eristic Fuel · Esperanzah! · Feral Art · Festival les Polysons · Focus Vif · Francofaune · Goûte mes Disques · INKIPIT · Jam RTBF · JauneOrange · Karoo · La Clairière · La Horde · La Vague Parallèle · Le Botanique · Le Rideau

Rouge · Le Vecteur · Les Volumineuses · Live Nation · Loterie Nationale · Luik Music · Muziekpublique · Nada Booking · NAFF · Odessa Maison d'Artistes · Petit Camping Festival · Pieuvre Studio · Playright · Plug The Jack · RCF · Rock System · Ronquières · Sabam · Scivias · Service Musique non classique · She They Sounds · Silly Concerts · Sofar Brussels · Some Music · Sounds Resist · Studio des Variétés · Studio Madison · Symbiosis · Team4Action · This Side Up · Un Soir Autour du Monde · Voix de Femmes · Ways Around · Zine Bxl.

Liste non exhaustive, il est possible que certaines structures représentées ne soient pas passées par des inscriptions professionnelles.

3.2.3.3 PALMARÈS

Comme précisé plus haut, il n'y avait pas de premier et second prix lors de cette soirée de showcase du Concours Circuit 2024.



POUR CHAQUE LAURÉAT·ES

- Bourse de 1.000€ de la part de Sabam et Playright ;
- Bourse de 1.000€ de la part de LOTTO (Loterie Nationale) ;
- Captation d'une live-session ;
- Une journée de résidence + coachings ;
- 2 prestations rémunérées (soirée de sélection + soirée de showcase).

4NOUKI

- La Clairière (Charleroi) – Résidence ;
- Conseil de la Musique (accès gratuit aux journées d'infos en 2025) ;
- Atelier 210 (Bruxelles) – Programmation ;
- Botanique (Bruxelles) – Programmation ;
- JauneOrange (Liège) – Programmation ;
- Reflektor (Liège) – Programmation.

'NKEY

- Aperohit (Liège) – Mise à disposition du Roomba Studio ;
- Le BRASS (Forest) – Résidence ;
- Centré Culturel Chênée (Liège) – Résidence ;
- Noise Factory Studio – Accès au studio ;
- La Horde – Captation d'une chanson en live/concert ;

- Sphères Sonores – Soutien de 500 euros) ;
- Alter Schlachthof (Eupen) – Programmation ;
- L'Entrepôt (Arlon) – Programmation ;
- Les Ardentes (Liège) – Programmation ;
- Bucolique – Programmation ;
- La Nature – Programmation ;
- LaSemo – Programmation.

AMBROSE DUST

- Le Rideau Rouge (Lasne) – Résidence + concert try out ;
- Studio Madison – Accès au studio ;
- Plug the Jack – Une journée d'enregistrement ;
- La Horde (captation d'une chanson en live/concert) ;
- Studio des Variétés (coaching scénique) ;

- La Vague Parallèle (interview portrait) ;
- OM (Liège) – Programmation ;
- Ronquières Festival - Programmation.

P-H

- Alter Schlachthof (Eupen) Résidence ;
- Le Vecteur (Charleroi) – Résidence + concert ;
- Durbuy Music (participation au Durbuy Music Camp Musique Électronique) ;
- Karoo (interview portrait) ;
- About It (Mons) – Programmation ;
- Sans Allure (Liège) – Programmation ;
- Silly Concerts – Programmation ;
- Les Aralunaires (Arlon) – Programmation.



3.3 MUSIC IN PROGRESS 2024

Music in Progress est une journée gratuite de conférences et d'ateliers à destination des artistes en développement. Celle-ci s'est déroulée le samedi 16 mars 2024 à LaVallée (Bruxelles) en collaboration avec Sabam For Culture et Playright. Un rendez-vous incontournable pour faire le plein de précieux conseils et d'informations du côté des musicien·nes et des curieux·ses cherchant à mieux comprendre les enjeux du secteur musical et du live.

- Introduction au secteur musical en FWB (David Dehard - Court-Circuit)
- Les bases de la fiche technique (Leslie Guttierrez - Ingénieure du son)
- Sabam & droits d'auteurs : Introduction et présentation des services (Thomas Vanlishout - Sabam)
- Playright & droits voisins : Introduction et présentation des services (Christian Martin - Playright)
- Trouver des dates de concerts (Pablo Fleury - Court-Circuit)
- Facturer ses prestations (Julie Cramazou - Odessa)
- Métiers-entourage et live (Sacha Estelles (Five Oh), Juliette Demanet (Luik Music, Micro Festival), Bénédicte Ehx

(Superkarma) et Margaux Bernard (Court-Circuit, Magma).

- Feedbacks Sessions :
 - o Duo 1 : Eve Decampo (Atelier 210) + Juliette Demanet (Luik Music, Micro Festival)
 - o Duo 2 : Nathalie De Lattre (Eden, Emerge) + Charles Christiaens (Silly Concerts)
 - o Duo 3 : Manon Bonniel Chalier (Les Volumineuses) + Martin Hellinckx (Court-Circuit)
 - o Duo 4 : Nicolas Jaumain (BlueBird Festival, Ways Around) + Stan Levacq (Symbiosis, Court-Circuit)

Soit **10 F (55%)** / **8 H (45%)**

3.4 MÉDIATIONS, RENCONTRES ET INFOSESSIONS

- Le 02 mars - Panel dans le cadre du « Parcours Mini Golf » au BRASS (Bruxelles)
- Le 24 avril - Infosession pour Les Volumineuses (Bruxelles)
- Le 12 septembre - (R)entrée des artistes FACIR x Francofaune à la Maison Poème (Bruxelles)
- Le 14 septembre - Infosession MJ Music
- Le 02 octobre - Rétrospective des 30 ans #1 par Court-Circuit et PointCulture (Médiathèque Nouvelle) sur la diversité dans le

- cadre du Festival FrancoFaune au VK (Bruxelles)
- Le 19 octobre – Panel « Petits lieux & grandes rencontres » – Table ronde sur la diffusion dans l'écosystème musical (Org. Glaïeuls) (Bruxelles)
 - Le 26 octobre – Workshop « Les Métiers de la musique » avec MJ Music à la Maison Poème (Bruxelles)
 - Le 28 octobre – Infosessions dans le cadre du dispositif “Premières Scènes” (Org. CCR) (Liège)
 - Le 20 novembre – Infosessions dans le cadre d'une rencontre avec une délégations d'artistes ivoiriens (programme PEM) (Bruxelles)
 - Le 25 novembre – Participation au panel « L'innovation pour des emplois culturels plus durables : tour d'horizon des enjeux humains et organisationnels » dans le cadre du Forum de la Culture Durable (Org. Event Change) au Théâtre de Liège
 - Le 11 décembre – Rétrospective des 30 ans #2 par Court-Circuit et PointCulture (Médiathèque Nouvelle) sur l'emploi et la professionnalisation à l'An Vert (Liège)





4. Projets communs

4.1 LA SEMAINE DE LA MUSIQUE BELGE

4.1.1 HISTORIQUE

La Semaine de la Musique Belge est un projet mis en place en 2020 par VI.BE et la VRT en réaction à l'impact de la crise sanitaire sur les artistes, les organisations de concerts et plus globalement sur l'ensemble de la filière musicale.

L'objectif est de coordonner une action promotionnelle d'envergure autour d'événements variés mettant la musique belge à l'honneur à travers tout le pays.

Des grandes surfaces aux backstage des salles de concerts en passant par les aéroports ou les bars, l'idée est que tout un chacun puisse y participer d'une quelconque manière.

Depuis 2023, Court-Circuit est un partenaire privilégié du projet aux côtés du Conseil de la Musique et de la RTBF pour le pendant francophone du dispositif.

La Semaine de la Musique Belge a eu lieu du 22 au 28 janvier 2024. Court-

Circuit a incité ses membres à y participer en organisant des concerts, des communications spécifiques ou tout autre type d'événements original. Court-Circuit a par ailleurs profité de ce moment pour axer sa communication sur la promotion de ses membres.

4.1.2 TOURNÉE GÉNÉRALE

C'est à l'occasion de l'édition de 2025 qui aura lieu du 27 janvier au 02 février (et qui a été préparée fin 2024) que Court-Circuit a pu développer « Tournée Générale », un dispositif permettant de mettre en valeur des affiches composées d'artistes flamands et francophones, de part et d'autres de la frontière linguistique, en collaboration avec le réseau flamand Clubcircuit.

En remportant un appel « Cultuur-Culture », nous avons pu recevoir 10.000€ par communauté, qui ont été investis dans l'organisation de 5 soirées concerts en Wallonie et 5 soirées concerts en Flandre. Ces concerts mettaient à chaque fois à l'honneur un projet flamand et un projet FWB. Le format idéal pour faire découvrir des artistes et des salles de concerts de chaque communauté.

4.2 LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2007, Court-Circuit organise la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sein de plusieurs salles membres de son réseau. Ce dispositif bénéficie chaque année d'une intervention financière de la part du Ministre-Président dans le cadre du "Fonds Rayonnement Fédération Wallonie-Bruxelles". En 2024, le montant octroyé était de 45.000€ pour la programmation, la production et la communication de l'événement. Plus 17 soirées ont eu lieu entre le 26 et le 29 septembre 2024 !

PROGRAMME 2024

Le jeudi 26 septembre

- La Ferme (Louvain-la-Neuve) : Olivia Stone + Diego

Le vendredi 27 septembre

- Atelier Rock (Huy) : Chatte Royal + Nouba Nouba + As An Antler
- Belvédère (Namur) : 3Noir + CashCrime + mojoke! + Sixteenjoe
- Septem (Saint-Ghislain) : Clemix + Simon Danhier
- Chez Zelle (Louvain-la-Neuve / organisation via Eristic Fuel) : Ydhessa + Skal + InHuman
- Rockerill (Charleroi) : Le Prince Harry + Trioxyde + Carrion Kids + Fil Plastic + Raoul Roig + Joni K
- Superfourchette (Bruxelles) : Edgar Déception + Capelo
- Reflektor (Liège) : Amlou

Le samedi 28 septembre

- L'An Vert (Liège) : Thomas Grimmonprez Trio
- Eden (Charleroi) : Glauque + Kowari
- Belvédère (Namur) : Kamikazé + Hanging Gardens + The Ultimate Dreamers
- La Verrerie (Braine-le-Comte) : Jean-Paul Groove + Slamino
- Le Salon (Silly) : Jane Doe + tbc
- Brasserie de La Mule (Bruxelles / organisation via Symbiosis) : Gustave Brass Band
- Un Peu (Bruxelles) : Buddy Mixtapes
- P'tit Bitu (Namur / organisation via Arc-en-Musique) : Mike Noegraf + Dark Mattr

Le dimanche 29 septembre

- Le Rideau Rouge (Lasne) : Elia Rose

Soit **11% F** / **89% H** / **0% N-B**
pour **36 projets** et **88 musicien·nes**
programmé·es.



4.3 LOCAL TALENTS

En 2024, nous avons initié une collaboration avec Lotto. D'une part, ce partenariat a permis d'offrir un prix financier aux lauréats du Concours Circuit (4.000€ répartis en 4 bourses de 1.000€). D'autre part, un financement de 10.000€ a favorisé la mise sur pied du dispositif « Local Talents » qui aura lieu fin mars / début avril 2025, permettant à 10 organisations membres de Court-Circuit de

bénéficier d'une aide de 700€ pour programmer deux artistes émergents locaux. Le reste du budget sera dédié à la promotion des organisations et des artistes programmés grâce au soutien de Lotto.

Nous avons la volonté de développer cette collaboration à l'issue de cette première édition test.



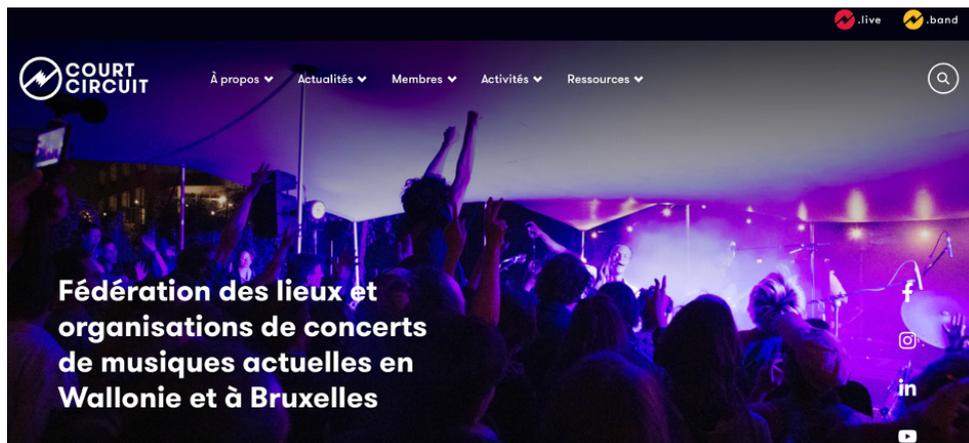
5. Plateformes numériques

5.1 COURT-CIRCUIT.BE

À destination des organisations membres de Court-Circuit, mais aussi des artistes en voie de développement, le site CC.be reprend des actualités

et ressources concernant le secteur musical et du live mais aussi les activités de l'asbl. Voir plus loin en « communication » pour les chiffres relatifs au nombre de visites.

34.000 visiteur·euses en 2024

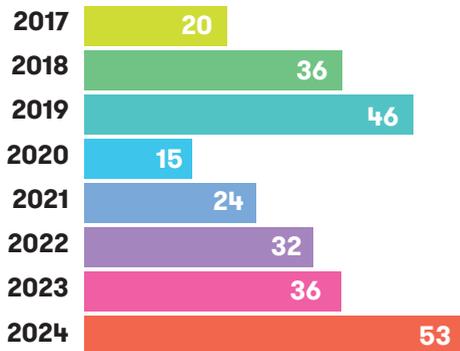


5.2 COURT-CIRCUIT.BAND

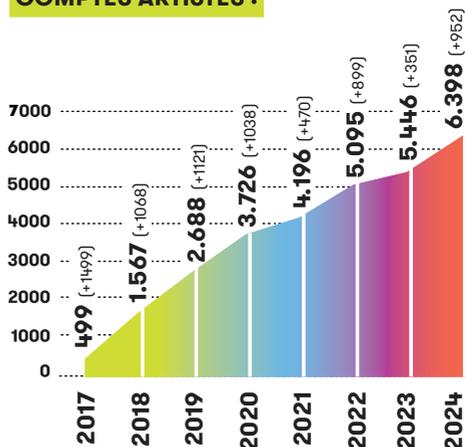
Court-Circuit.band est la plateforme d'appels à candidatures destinée aux artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Court-Circuit, ses membres et partenaires peuvent y créer et personnaliser des appels à candidatures, mettre en place des jurys d'écoutes et accéder directement aux données des artistes. Au fil des années, le succès de la plateforme ne décroît pas, si bien qu'elle est devenue un site incontournable pour les artistes FWB souhaitant se développer.

5.2.1 CHIFFRES D'UTILISATION

APPELS À CANDIDATURES :



COMPTES ARTISTES :



Note : depuis 2023, le nombre de comptes artistes correspond au nombre de comptes « non supprimés et dont le profil est complet ». Le compte total serait de 6814 comptes créés.

POSTULATIONS PAR MOIS

- Janvier : 767
- Février : 506
- Mars : 498
- Avril : 325
- Mai : 399
- Juin : 324
- Juillet : 382
- Août : 138
- Septembre : 339
- Octobre : 517
- Novembre : 621
- Décembre : 659

TOTAL : 5.475

5.2.2 SÉLECTIONS

5.2.2.1 OPPORTUNITÉS LIVE

- Chimay Spring Festival : Besac-Arthur, Don Fuego
- Crossroads Festival : Garance Midi, Don Kapot
- Talent Takeoff by Jupiler : DJ Fosset, Sean Macson, Aymya, Gino, Woods
- Acoustic session - Tiny Concerts by ULB Culture : Van den Bear, MHO, Bleuroise, Dha Khan, Chose, Ellegly, Marius La Nuit
- Concours Jeunes Talents : Jaffa
- Cocq'arts Festival : DAV ID, Bruant, Le Lou, Yonosoy, Azizam, Achille, Natani
- Arc-En-Musique Contest 2025 : Killjoy
- Local Talents 2025 : Soil Of Fear, Bread For Pigeons, Kanzan, Day Off Pilots, Pretty Much Average, Bicky Love, Enid, Anna & the Wada, Xaxalxe, Noisy Way, Vador, DUMB, Je t'Aime, Ottoman Grüw, Edouard Van Praet, Cannelle, Haze, Agathe, Martha Moore
- La Nuit Bleue – L'UCL a du talent : Japhet, Lacave

5.2.2.2 PASSAGES RADIO

- Ta musique en live dans Namur Matin : Orlane, Cool Cool Chaos, Naevi

- Classic 21 Metal 100% belge : Ardenne Heavy, Black Paper Plane, Mr. Myst, Pvr, This is not yours, Let it kill you, Axamenta, Dusk Call, Patriarch, Affenpinshers, Stonebrized, Dusk One, Aktarium, Oghma, Lost Baron, Beyond the Labyrinth

5.2.2.3 DISPOSITIFS

D'ACCOMPAGNEMENT

- L'Envol des Cités : Raincode, Sasha and the Lunatics, Sempai, Quodac, Méséki!, Scrapidoh, Manitou, The WRS, Yasaï, Fonoscope, Unyoke, Sahmx dew, Insanity, The Badgers, Madrian, Monia, Delaurean, Fatcat, Bvstards, Holy Temper, Wanted Tortugas, Coralien & Co, Insidigo, Nico, Fancy Tyke
- Parcours Minigolf : Le Lou, Aszul, Ucci Why
- Parcours Francofaune : Adam La Nuit, Le Lou, Aimé Wilde, MHO, Ariel Tintar, Louise Barreau, Brice Ninck, Leila, Lemon Felixe, Serge la Blonde
- Sphères Sonores & Le Reflektor: Loud Clash : 2Phoques, Diluvian, Pvr, Raüm
- Premières scènes : The Flynts, Georgie
- Viral Track : Nemode, Marius la Nuit, Perdriya
- Urban 360 : Yalia, Etik, Anjees G. G, Carlsberg Slim, Futur Bandit, DI OZ, Mac SK, Godfi, Cheap Jewels, Nuaj
- Concours Circuit : Azizam, Ambrose

- Dust, 'NKEY, Le Lou, Borev, As An Antler, Lovesome, P-H, Glitchh, 4nouki
- Du F. dans le texte 2025 : Taunz, Yeux Nuit, Alster, Anjees G.G, Joshua, Cheap Jewels
- Sphères Sonores – Producteur·trice electro/urbain : THDS, Ciné Movil, ATKT, Tirambik
- PJT - Place aux jeunes talents : Aven

5.2.2.4 TREMPLINS

- Tremplin Propulsion : Borev, Sachem, Shiba, Marius La Nuit, Elleggy, Molíar, Arthur J. Labrique, 'NKEY.
- Tremplin Sans Allure #1 : The WRS, Leese, MIT - The Male Idiot Theory
- Imagine Belgium : Gloomy, Flxwr!de
- Hunger Bear : MIT - The Male Idiot Theory, Mezzo Pazzo, Apex Ten, Boite, Chuck!
- Tremplin Sans Allure #2 : Bruant
- Tremplins Durbuy Rock : soil Of Fear, Strayed From Humanity, Bulldozer and the Machine Guns, This is not Yours, Infected, Anamnesis, Razkhaal, Ardenne Heavy, Nhope, Hyde, Lost in Between
- Les Tremplins du Smash Fest : Blunt, Thrank, Strayed from Humanity, Moloss, Rivages, LABC, Sine Wave, SKND, Soil of Fear, Killjoy, Koolangata

5.2.2.5 RÉSIDENCES

- Résidence de Création en Musiques Actuelles CCN : Floèmee
- Résidence de Création en Musiques Actuelles CCN : Muriel d'Ailleurs
- Belvédère Appel à Résidences : Bruant, D35-C, The Lucky Trolls

AUTRES

- Feedback Sessions – Music In Progress 2024 : Black Paper Plane, Usea, Shocktreatment, Zon.e, Gayelys, Terzan, Suicide Sue, Antemi, As An Antler, Aza, Kari Bee, Sarah Espour, Alix Pilot, Master Majax, Kaltès, Clelia
- VKRS #6

RÉPARTITION GÉNÉRÉE DES PRESTATAIRES EXTERNES DE COURT-CIRCUIT

Toutes activités confondues (photos, vidéos, rédactions, consultances...) de 2022 à 2024

2022 : H : 22

F : 12

2023 : H : 18

F : 16

2024 : H : 17

F : 19

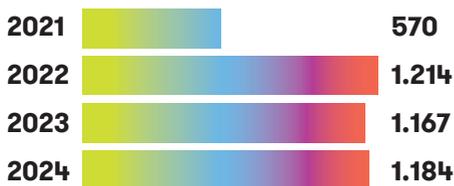
5.3 COURT-CIRCUIT.LIVE

Court-circuit.live est l'agenda en ligne qui recense les concerts en Wallonie et à Bruxelles. Les membres de Court-Circuit, partenaires et artistes peuvent y encoder leurs événements à venir. Un outil de recherche permet à l'utilisateur-ice de trouver les concerts de sa région ou encore par esthétiques appréciées.

5.3.1 CHIFFRES D'UTILISATION

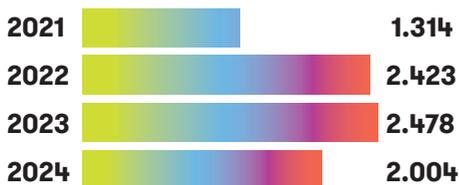
ÉVÉNEMENTS

(encodés par les organisations)

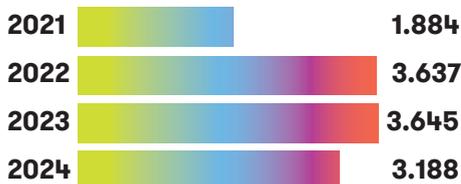


ÉVÉNEMENTS

(encodés par les artistes)



TOTAL ÉVÉNEMENTS



COMPTES UTILISATEURS

(public)



43.000 visites uniques en 2024



6. Ressources et communication

6.1. LISTE DES RESSOURCES SUR COURT-CIRCUIT.BE

6.1.1 ARTICLES

- Sécurité et planification : les clés pour un événement en plein air réussi (29/03/2024)
- Quelle fiscalité pour les tickets de concerts et de festival ? (05/03/2024)
- Combien coûte un concert ? Analyse des budgets-type dans les salles en FWB (24/02/2024)
- Livre « 30 ans de musiques actuelles en Wallonie et à Bruxelles : Court-Circuit 1992-2022 » (29/05/2024)
- Licences et droits d'auteur pour mon événement (10/06/2024)
- Wallonie-Bruxelles Musiques : Un soutien essentiel pour l'exportation des talents musicaux francophones (13/09/2024)
- Tickets de concert : Comment les salles s'en sortent-elles ? (01/10/2024)
- Live DMA : Représentation et soutien des musiques actuelles au niveau européen (22/10/2024)

- L'inclusivité dans la programmation artistique : un défi nécessaire et une opportunité à saisir (30/10/2024)

6.1.2 PUBLICATIONS ET ÉTUDES

- Live DMA | The Muzic Puzzle: Exploring practices in Europe (29/02/2024)
- Event Change | Rapport sur le Forum de la Culture Durable 2023 (18/03/2024)
- INSAART | Étude française sur les impacts psychologiques au sein des métiers du spectacle vivant (17/04/2024)
- FEDELIMA & VNPF | Le secteur des musiques actuelles décrypté à travers les données clés (01/10/2024)
- Mémoire 2025 : Renforcer et structurer le secteur des musiques actuelles (15/10/2024)
- Scivias | Le rapport sur les festivals belges (édition 2024) (30/10/2024)
- Court-Circuit | Bilan 2022 des salles et organisations de concerts du réseau Court-Circuit (10/12/2024)

6.2 LES 30 ANS DE COURT-CIRCUIT

6.2.1 LE LIVRE DANS 30 ANS

Publié en 2023, l'ouvrage *Court-Circuit 1992-2022 : 30 ans de Musiques Actuelles en Wallonie et à Bruxelles* a été diffusé durant l'année 2024 à travers diverses campagnes de promotion, notamment lors d'événements professionnels tels que les rencontres rétrospectives, organisées en partenariat avec PointCulture/la Médiathèque Nouvelle, ou encore par une prise de contact pour dépôt et

diffusion via les bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

6.2.2 LE FILM DANS 30 ANS

En parallèle, un moyen-métrage a été diffusé en plusieurs parties sur nos réseaux et durant ces rencontres rétrospectives, la première et deuxième partie sont d'ailleurs disponibles sur notre chaîne YouTube. Ce film présente des témoignages et moments marquants de l'histoire de Court-Circuit, mettant en lumière nos activités et missions depuis la création de l'asbl.

6.3 DÉVELOPPEMENT DE NOS CANAUX DE COMMUNICATION ET RÉSEAUX SOCIAUX



15.020



4.668



Newsletter générale **4.260**

Newsletter institutionnelle **198**

Newsletter artistes court-circuit.band
6110



AGENDA CONCERTS



895



2.243

43.000 visiteur·euses
sur www.court-circuit.live en 2024



7. Projets 2025

7.1 LE CYCLE DE FORMATION « CIRCUIT SESSIONS »

La grande nouveauté de 2025 sera la mise en place d'un cycle de formations pour nos membres et le secteur musical sur les aspects spécifiques de la gestion de lieux dédiés aux musiques actuelles et à l'organisation de concerts en collaboration avec le Fonds 304. Lors du premier semestre, les thématiques abordées seront : « La recherche de financement », « L'IA dans les organisations culturelles » et « La communication éthique et durable ».

7.2 LA SEMAINE DE LA MUSIQUE BELGE 2025 - TOURNÉE GÉNÉRALE

Le dispositif « Tournée Générale » aura lieu lors de la Semaine de la Musique belge 2025 (du 27/01 au 02/02). Il permettra à 5 salles FWB et 5 salles flamandes de programmer un projet FWB et un projet flamand.

Ce projet est organisé grâce au financement ponctuel « Cultuur-Culture ». Nous retenons que ce genre d'initiatives est appréciée par

nos membres. Nous espérons pouvoir pérenniser ce genre de projet à l'avenir et restons vigilants envers les opportunités qui nous permettraient de relancer un dispositif similaire.

PROGRAMME 2025 :

- Mar 28-01 : Eosine + Bwana
@ Het Depot (Leuven)
- Jeu 30-01 : Gros Coeur + Lézard
@ N9 (Eeklo)
- Jeu 30-01 : Maria Iskariot + Eosine
@ L'Entrepôt (Arlon)
- Jeu 30-01 : Mud Flow + Kris Dane
@ Reflektor (Liège)
- Ven 31-01 : Eosine + Mojo & the
Kitchen Brothers
@ Club AFF (Hasselt)
- Sam 01-02 : Nicolas Michaux +
BWANA @ Le Salon (Silly)
- Sam 01-02 : Porcelain ID + Pale
Grey @ Belvédère (Namur)
- Sam 01-02 : Briqueville + LETHVM
@ Rockerill (Charleroi)
- Sam 01-02 : Eosine + Mojo & the
Kitchen Brothers
@ 4AD (Diksmuide)
- Ven 07-02 et Sam 08-02 : We Are
Open @ Trix (Anvers)

7.3 MUSIC IN PROGRESS 2025

L'édition 2025 du Music In Progress, le moment de rencontres entre les professionnel·les du secteur et les musicien·nes, aura lieu le samedi 22 février au Centre Culturel de Namur. Une trentaine d'intervenant·es professionnel·les seront au programme.

PROGRAMME 2025

- Introduction au secteur musical (Court-Circuit)
- Créer, structurer, diffuser : les clés pour développer votre projet musical !
- Trouver des dates de concerts
- Les bases de la fiche technique
- Workshop : rédiger une bio efficace
- Pitches Sabam, Boutique de Gestion, Playright et Smart
- Revenus des musicien·nes : facturer ses prestations
- Panel : « Don't be that band » - comprendre les métiers du live
- Le numérique et la digitalisation dans le secteur musical : Passé, présent, futur - quelles révolutions en marche ? Avec la Médiathèque Nouvelle
- Feedback Sessions

7.4 LES RENCONTRES « RETROSPECTIVES 30 ANS DE COURT-CIRCUIT »

Au nombre de deux en 2025 (le 19/02/2025 au VK et le 11/04/2025 à l'An Vert) et organisées en collaboration avec PointCulture/la Médiathèque Nouvelle, les nouvelles rencontres rétrospectives convieront des intervenants variés pour débattre d'enjeux auxquels sont confrontés les professionnel·es du secteur des musiques actuelles, à l'instar du numérique et de l'innovation ou encore des coopérations et partenariats dans le milieu artistique.

7.5 LOCAL TALENTS

Le projet Local Talents, initié en 2024 grâce au soutien du Lotto, aura lieu entre le 21 mars et le 04 avril 2025.

PROGRAMME 2025 :

- 21/03 - Je t'aime + AN NA & The Wada + Bicky Love @BRASS
- 27/03 - Xaxalxe + Ottoman Grüw @Atelier 210
- 28/03 - Vador + Noisy Way @Atelier Rock Huy
- 28/03 - Kanzan + Soil of Fear + Quodac @Eristic Fuel
- 28/03 - Enid + Day Off Pilots @La Verrerie
- 28/03 - Dumb + Bread For

Pigeons @KulturA.

- 29/03 – Haze + Cannelle @L'An Vert
- 03/04 – Pretty Much Average + Martha Moore @Super Fourchette
- 04/04 – Edouard Van Praet + Pretty Much Average @Le Vecteur
- 04/04 – Agathe + Les Filles à Paillettes @About it / Sur Mars

7.6 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES PROS D'EMERGE!

Le 11 avril 2025, l'Assemblée Générale de Court-Circuit sera organisée dans le cadre du festival de musique EMERGE! au Vecteur de Charleroi. Les membres seront également invités à participer à des événements professionnels en collaboration avec l'Eden, le réseau Grabuge et la Médiathèque Nouvelle.

7.7 LES TOURNÉES DU CONCOURS CIRCUIT

Afin de compléter notre offre de services visant à soutenir l'ensemble des membres de Court-Circuit et à les encourager à programmer de nouveaux artistes issus de la FWB, nous avons prévu une enveloppe pour couvrir les frais d'accueil d'artistes du Concours Circuit diffusé dans leurs lieux.

Entre avril et décembre 2025, 20 bourses de 350€ seront allouées aux organisations demandeuses afin de les aider à programmer des artistes issus de l'édition 2024 du Concours Circuit à savoir : 'NKEY, Knouki, Ambrose Dust, As an Antler, Azizam, Borev, Glitchh, Le Lou, Lovesome et P-H.

7.8 LES PROJETS DE COOPÉRATION INTERRÉGIONAUX

En 2024, Court-Circuit a mis l'accent sur les collaborations avec ses structures sœurs à l'étranger (mais pas que) afin de renforcer les échanges et visant la pérennisation de projets durables pour ses membres. Plusieurs candidatures pour nous permettre de financer des projets communs ont été posées et pourraient se concrétiser en 2025 :

- L'appel « Cultuurculture » avec VI.BE, Club Circuit et Le Conseil de la Musique pour un projet de concerts 100% belge dans le cadre de la « Semaine de la Musique Belge » sur l'ensemble du territoire ainsi que l'organisation d'une rencontre sectorielle professionnelle entre francophones et néerlandophones.
- L'appel de WBI et de la région Hauts-de-France auquel nous répondons avec la Brigade d'Intervention Culturelle (BIC), organisatrice du Crossroads

Festival à Roubaix, dans le but de développer la mobilité des professionnel·les de nos réseaux entre ce festival et le festival Emerge! (2025) à Charleroi.

- L'appel européen LiveMX en collaboration avec Grabuge (le réseau des Musiques Actuelles du Grand-Est en France) pour un projet qui sera co-construit par les 5 structures FWB et les 5 structures du Grand-Est participant à notre série de 2 séminaires à Charleroi et Strasbourg, avec le soutien de l'accord culturel entre la Région Grand-Est et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

7.9. LE GUIDE DE L'ORGANISATION DE CONCERTS

Présenté comme la suite et la concrétisation écrite des infosessions « Tips & Tricks », le *Guide de l'Organisation de Concerts* reprendra des articles traitant autant des aspects administratifs, techniques que promotionnels. Il sera publié pour la fin du premier semestre.

7.10. LA BROCHURE PROMOTIONNELLE DES LIEUX DE CONCERTS À L'ATTENTION DES ÉCOLES ET DES ENSEIGNANTS

Enfin, Court-Circuit projette également de réaliser une brochure présentant les différentes facettes des lieux de concerts afin de montrer les activités possibles qui peuvent y être mises sur pied dans un contexte scolaire et pédagogique. Cette publication est prévue pour le second semestre.





8. Organigramme

ÉQUIPE

- David Dehard : Direction
- Margaux Bernard : Communication des événements
- Florence Delporte : Communication institutionnelle
- Martin Hellinck : Accompagnement des membres et enquête (jusque fin 2024)
- Stanislas Levacq : Chargé de plateformes et contenus (jusque fin 2024)
- Pablo Fleury : Projets artistiques (jusque décembre 2024)
- Solène Rasquin : Coordination administrative et financière

ORGANE D'ADMINISTRATION

- Axel de Jenlis (La Ferme)
- Eve Decampo (Atelier 210)
- Nathalie Delattre (Eden)
- Marie-Laurence Dubois (Valorescence)
- Phil Henrion (Atelier Rock)
- Fabian Hidalgo (FACIR)
- Royen Mulenga (Motown Concerts)

Jusqu'au 11 avril 2025





9. Annexes

9.1 CONTRAT-PROGRAMME 2024-2029

1. **Coordination et professionnalisation de Club PLASMA, le réseau des professionnels des lieux et associations subventionnés dédiés aux musiques actuelles :**

- Assurer le recueil, le traitement et l'analyse de données relatives au développement des lieux ;
- Produire de la ressource et organiser des rencontres, des séances d'informations et des formations sur des thématiques professionnelles spécifiques ;
- Organiser une rencontre professionnelle annuelle, traitant d'une thématique approfondie, avec plusieurs panels et expertises extérieures ;
- Coordonner et promouvoir des projets communs avec la collaboration et le financement de partenaires extérieurs ;
- Œuvrer au renforcement du réseau professionnel : adhésion de nouveaux membres labellisés Club PLASMA et représentation des membres dans le contrat de filière ;

- Intégrer les lieux de diffusion de musiques actuelles au PECA.

2. **Coordination et développement de la Fédération des lieux de musiques actuelles et des organisations de concerts :**

- Assurer la représentation des organisations de concerts en Fédération Wallonie-Bruxelles au niveau national et international.
- Organiser des formations à destination des petites structures et leur mettre à disposition des ressources sur des thématiques liées à l'administration et à la communication ;
- Organiser à destination des structures émergentes une rencontre par an, avec différents panels et moments d'échanges d'expertises ;
- Développer la mutualisation d'emploi, en partenariat avec des structures compétentes extérieures ;
- Accompagner ces petites structures vers la professionnalisation et la labellisation Club PLASMA.

3. Production d'activités et de projets de médiation, (in)formation et accompagnements d'artistes vers les scènes professionnelles :

- Organisation annuelle du Concours-Circuit ;
- (Co-)organisations de 10 infosessions, rencontres et séances d'informations (20 à 30 heures) pour musicien·nes, par an.

4. Développement des Plateformes numériques de médiation et de promotion :

- Coordonner et développer une plateforme professionnelle d'informations, actualités et ressources (court-circuit.be) à destination des membres de Court-Circuit et des organisations de concerts ;
- Coordonner et développer la plateforme Court-Circuit.band (My-court-circuit.be), à destination des musicien·nes à la recherche de concerts et d'opportunités ;
- Coordonner et développer la plateforme Court-Circuit.live, l'agenda des concerts de Court-Circuit et l'agenda des artistes inscrit·es sur CourtCircuit.band ;

5. Contribuer à la rencontre entre les artistes, les œuvres et les publics en consacrant un minimum de 1,5 ETP par an au développement d'une politique de médiation ambitieuse dans

une perspective d'ancrage territorial ;

6. Permettre une juste rémunération des travailleur·euses du secteur musical en développant une politique de rémunération respectant les barèmes en vigueur, et notamment les rémunérations journalières minimales pour les artistes et technicien·ne·s bénéficiant du statut de travailleur des arts.

7. Améliorer l'accessibilité des moyens de création, production et diffusion en garantissant, pour les professionnel·le·s de la FWB et/ou ses membres, l'accessibilité financière à ses activités par la mise en œuvre de la gratuité ou un tarif horaire max. de 7 euros.

En outre, l'Opérateur s'engage à tenir compte des remarques suivantes, émises lors de l'analyse de son dossier : les membres de la Commission des musiques préconisent que l'asbl se concentre sur ses nombreuses missions de base et mette de côté le pôle diffusion, développé sous l'appellation « Extras » et « Tournées sectorielles ». La Commission encourage également les organismes de promotion et de formation de la filière musicale, tels que Court-Circuit et le Conseil de la Musique, à se rassembler et rationaliser leur offre de services, quand celles-ci semblent similaires et s'adresse à un même public.

9.2 LE MÉMORANDUM VERSION 2025

Pour rappel, conformément à l'article 63 du Décret, l'opérateur s'engage à employer, en moyenne sur la période couverte par le contrat, au moins 1,5 ETP annuel. Dans le cadre de son projet, il s'engage à maintenir en moyenne sur la durée couverte par le contrat, au moins 4 ETP annuel.



Sauf exception liée à la nature particulière des activités développées, le bénéfice du présent contrat emporte pour l'Opérateur l'obligation de contribuer aux objectifs, stratégies et priorités du parcours d'éducation culturelle et artistique.



AVANT-PROPOS

Court-Circuit représente des lieux, organisations ou associations de diffusion, de création et de promotion des musiques actuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Notre Mémoire, reprenant les priorités de nos adhérents en vue des élections de 2024, a été rédigé en automne 2023. Au moment de sa rédaction, nous n'avions pas encore connaissance des montants et des contenus des cahiers des charges liés aux contrats pluriannuels de financement ni pour notre fédération, ni pour nos membres. Nous finalisons les concertations avec les autres fédérations du secteur musical en vue de la rédaction du contrat de filière des musiques actuelles et rassemblons les diverses priorités liées aux métiers de notre secteur.

Aujourd'hui, la déclaration de politique communautaire nous permet d'avoir une vision plus claire sur les travaux qui peuvent être menés conjointement pour dynamiser le secteur musical sous ses multiples aspects.

C'est pourquoi, il nous paraissait nécessaire d'actualiser et d'affiner notre mémoire en mettant l'accent sur les points communs et les attentions particulières pour notre secteur afin de proposer des actions et des objectifs concrets.



QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1992, Court-Circuit est la fédération du secteur des musiques actuelles qui rassemble :

- o des **lieux professionnels de diffusion et de création** dédiés aux musiques actuelles ;
- o des **organisations professionnelles avec ou sans lieu fixe**, qui organisent des festivals et/ou des concerts de manière itinérante ;
- o des **associations non-professionnelles de promotion des musiques actuelles** (dont le but « désintéressé » est de mettre en avant et de soutenir les nouveaux talents émergents ou non-professionnels, principalement via la mise en place d'événements et d'une communication autour de nouveaux projets artistiques).

Court-Circuit œuvre au développement et à la professionnalisation de ses membres, à la défense des intérêts de ceux-ci au niveau national et international, à la mise en réseau et à la structuration du secteur musical au niveau national et international et soutient l'émergence artistique en Wallonie et à Bruxelles.

Court-Circuit représente ses membres :

- o À la **Chambre de Concertation des Musiques**
- o À la **CESSoC** – la Confédération des Employeurs des Secteurs Socio-culturels et sportif
- o Au **CCMA** – le Comité de Concertation des Métiers des Musiques Actuelles
- o Auprès de **Live DMA** – le réseau européen de lieux de concerts, clubs et festivals

Les lieux de musiques actuelles, les festivals et les associations qui organisent des concerts représentés par Court-Circuit sont des opérateurs complémentaires, ou associés, aux centres culturels, théâtres (et lieux de diffusion des arts de la scène au sens large) et centres de jeunes. Ils allient la diffusion d'artistes professionnels et la valorisation des pratiques en amateur. Entre économie sociale et économie marchande, la plupart des membres de Court-Circuit sont constitués en associations « à but désintéressés » à finalités socio-culturelles et non-commerciales. Elles dépendent des financements publics, en complément des revenus de la billetterie et de la vente de produits HoReCa, pour garantir une accessibilité démocratique du public à leurs activités ainsi qu'une juste rémunération des artistes. Leur objet social repose sur la promotion de la diversité artistique et le soutien à l'émergence de nouveaux talents.

À mi-chemin des industries culturelles et créatives (ICC) et de l'économie sociale et solidaire (ESS), les lieux et associations représentés par Court-Circuit sont autant mûs par la volonté d'émancipation des individus et des groupes et logiques de développement économique.

L'enjeu du secteur musical est de maintenir le soutien à l'économie physique de proximité tout en déployant de nouveaux outils capable de rencontrer l'univers numérique pour répondre aux enjeux de la diversité, de la démocratisation et de la régulation pour ses artistes dans une économie déterritorialisée au niveau de sa création et de sa consommation. Les lieux de musiques actuelles doivent être attractifs et bénéficier de moyens équivalents aux structures similaires situées au-delà des frontières.

MEMBRES

Court-Circuit, c'est **69 associations** (au 31 décembre 2023) qui organisent des concerts dans des lieux fixes, de manière itinérante, en salles ou en festivals :

10 lieux labellisés "Club PLASMA" (Plateforme des Lieux et Associations Subventionnés dédiés aux Musiques Actuelles) ;

23 salles (centres culturels, cafés-concerts...) ;

18 associations sans lieu et/ou équipement fixe ;

18 festivals.

ENSEMBLE, CES ASSOCIATIONS :

Organisent près de **5000** concerts par an (**+/- 15.000** artistes) ;

Accueillent annuellement plus de **260.000** spectateurs et spectatrices ;

150 personnes employées permanentes.



NOS PRIORITÉS EN RÉSUMÉ

En résumé, les priorités pour les membres de Court-Circuit sont :

1. Garantir l'emploi de qualité, l'expertise du personnel et le développement des compétences au sein des structures, notamment, :

a. En prenant en compte le financement des emplois nécessaires au fonctionnement d'un lieu ou d'une association dédié aux musiques actuelles dans les contrats de financement pluriannuel ;

b. En permettant et en encourageant l'accès aux dispositifs d'aides à l'embauche (APE, Article 60 et autres) pour les structures de notre secteur qui n'en bénéficient pas déjà tout en garantissant la pérennisation des aides déjà octroyées ;

c. En intégrant les lieux et associations de musiques actuelles dans le cadre des accords de l'emploi socioculturel (tel que défini dans le décret de 2008), en envisageant la mise en place d'un texte régissant le financement de l'emploi dans le secteur musical afin de le relier à ce dispositif ;

d. En uniformisant les conditions d'emplois dans le secteur et en reconnaissant les emplois des lieux et associations des musiques actuelles subventionnés pour leur fonction socioculturelle (et donc relié à la Commission Paritaire 329.02) plutôt qu'au secteur de l'organisation du spectacle (CP 304), afin d'avoir une représentation commune de nos métiers face au SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale, d'uniformiser les conditions de travail au sein de notre secteur et d'éviter la concurrence avec d'autres employeurs du secteur socioculturel. Par exemple, en appliquant les mêmes barèmes pour différents échelons salariaux selon les diplômes pour les deux C.P.

2. Pérenniser et développer les aides à la diffusion afin d'assurer une juste rémunération des artistes professionnels, en leur garantissant la possibilité d'avoir un salaire conformes aux barèmes indépendamment de leur notoriété et des recettes de la billetterie, et de soutenir la découverte d'e nouveaux artistes en permettant aux lieux professionnels d'accueillir des artistes amateurs en leur assurant un défraiement correct. Notamment :

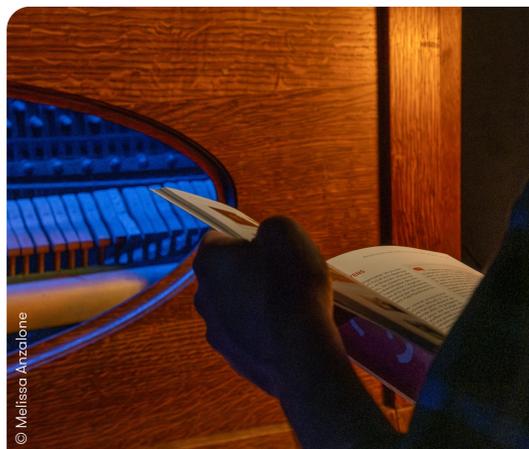
a. En prenant en compte les spécificités de la diffusion des musiques actuelles dans l'arrêté d'exécution du nouveau décret diffusion, à savoir le fait que les opérateurs dédiés aux musiques actuelles sont à la fois des diffuseurs d'artistes professionnels et amateurs ;

b. En garantissant aux lieux professionnels des quotas majorés similaires à ceux octroyés aux centres culturels dans le cadre du décret diffusion ;

c. Optimiser l'indexation des différents subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

d. En reconduisant les aides à la mise en place de tournées sectorielles pour les musiques actuelles, coordonnées par Court-Circuit ;

e. En structurant la pérennité du financement de l'organisation de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'en faciliter l'organisation.



NOS PROPOSITIONS D' ACTIONS

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES CULTURE ET BUDGET



EMPLOI, PROFESSIONNALISATION ET STRUCTURATION

La priorité absolue pour les membres de Court-Circuit pour permettre le bon fonctionnement et la réalisation des missions de base octroyées par les contrats-programmes est de professionnaliser les équipes au sein des structures, c'est-à-dire d'engager des personnes qualifiées pour exercer les fonctions nécessaires à la gestion des lieux, à savoir la direction, l'administration, la programmation, la technique, la maintenance, la communication, etc.

Plusieurs structures fonctionnent encore avec un personnel très réduit et le financement qui leur a été octroyé dans le cadre des contrats de financement 2024-2029 ne leur permettent pas de garantir toutes leurs missions et d'assurer le suivi administratif des engagements artistiques.

Les emplois dans les structures demandent de plus en plus d'expertise et de spécialisation. Idéalement chaque lieu professionnel dédié aux musiques actuelles, labellisé Club Plasma, devrait disposer d'un financement stable permettant l'engagement de 3 à 5 emplois afin de garantir un fonctionnement de qualité au niveau technique, administratif, accueil des artistes et des publics, etc.

Pour compléter les financements octroyés dans le cadre des contrats-pluriannuels, plusieurs pistes sont à explorer :

1. Ancrer l'emploi dans tous les soutiens apportés aux structures dédiées aux musiques

actuelles et en particulier dans les contrats pluriannuels de financement, en tenant compte :

- o Des fonctions nécessaires, y compris les fonctions de cadres, d'experts et de support administratif et financier ;
- o De l'évolution des barèmes avec l'ancienneté qui permet de fidéliser les personnes et de capitaliser l'expérience ;
- o Des conditions de travail particulières (travail en soirée, le week-end...) ;
- o De l'indexation qui doit suivre celles des rémunérations.

2. Développer les aides pour des emplois stables et durables, plutôt que des appels à projets ou des subventions facultatives,

- o En évitant des soutiens limités dans le temps pour certaines catégories de personnes (aides aux emplois réservés aux jeunes ou aux demandeurs d'emploi) ;
- o En garantissant un financement suffisant et pérenne des projets soutenus par les pouvoirs publics garanti à la fois la qualité constante des services et un ancrage professionnel fort ;
- o En permettant et en encourageant l'accès aux dispositifs d'aides à l'embauche (APE, Article 60 et autres) pour les structures de notre secteur qui n'en bénéficient pas déjà tout en pérennisant les aides déjà octroyées.

3. Garantir via ces aides et financements une rémunération correcte des équipes et des travailleurs et travailleuses, en particulier le personnel technique.

4. Inscrire les musiques actuelles dans l'application du décret sur l'emploi socioculturel de 2008, en veillant à l'évolution des conditions de travail et à la création d'emplois supplémentaires.

L'emploi dans les structures dédiées aux musiques actuelles, à finalité socioculturelle, devrait pouvoir être pris en compte par ce décret.

5. Harmoniser les conditions de travail

entre les commissions paritaires compétentes (principalement les 304 et 329.02). Reconnaître et défendre auprès du SPF - Emploi, Travail et Concertation Sociale que les opérateurs contrats-programmés dans le secteur musical sont avant tout des opérateurs socioculturels et qu'ils doivent être reliés à la Commission Paritaire 329.02 [certains ont injustement été requalifiés en Commission Paritaire 304 malgré les missions d'actions culturelles décrites dans le contrat de financement] afin d'uniformiser les conditions de travail au sein de notre secteur et d'éviter de créer de la concurrence entre employeurs du secteur socioculturel.



DIFFUSION, CRÉATION ET PROMOTION

De manière générale, accroître le financement structurel des lieux de diffusion, salles et festivals, permettra de développer le **professionnalisme**, l'expertise du personnel, l'excellence artistique et l'accueil de qualité pour le public et donc la rentabilité des lieux qui hésiteront moins à prendre des risques et à miser plus régulièrement sur des artistes découvertes. Toutefois, au-delà d'une demande de financement plus large, plusieurs aspects peuvent être pris en considération :

1. Inscrire les lieux labellisés « Club Plasma » dans l'arrêté d'exécution sectoriel **du décret diffusion** au même titre que les Centres culturels reconnus.

2. Pérenniser, développer et étendre les dispositifs existants en prenant en compte les réalités du terrain :

- o De manière générale, augmenter l'enveloppe des aides à la diffusion (ex-Arts & Vie) ;
- o Renouveler et pérenniser « Les Tournées Sectorielles - Les Extras - des Musiques Actuelles », voire la création d'un fonds équivalent, en prenant en compte les augmentations conjoncturelles et le nombre croissant d'opérateurs, afin d'encourager la prise de risque, la décou-

verte et l'expérimentation de nouveaux types de programmation ;

- o Pérenniser l'organisation de **la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles** dans un contrat de financement pluriannuel « Rayonnement Wallonie-Bruxelles », ce qui permettrait une organisation plus efficace de l'événement ;
- o Permettre aux opérateurs « professionnels » de soutenir les artistes amateurs qui se produisent dans leurs lieux (prendre en compte cette spécificité liée au secteur musical dans le décret diffusion) et d'être eux-mêmes considérés comme des opérateurs à double mission : être soutenu pour la diffusion d'artistes pros et d'artistes amateurs avec le même financement. Décloisonner la frontière entre « Opérateurs professionnels financés pour la diffusion d'artistes professionnels » et « Opérateurs de pratiques en amateurs » pour les musiques actuelles et officialiser cette spécificité en créant un décret particulier pour le secteur musical.

3. Rendre la culture accessible à tous les publics en mettant en place des opérations visant à permettre un accès gratuits ou à prix réduits pour les publics défavorisés et la médiation envers le public scolaire.



RAYONNEMENT, RELATIONS INTERNATIONALES ET EXPORTATION

1. Pérenniser les financements de l'organisation de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour son volet « découverte d'artistes musicaux émergents » via une convention pluriannuelle.

2. Rendre les lieux de musiques actuelles de Wallonie et de Bruxelles **plus attractifs et plus compétitifs** au niveau du marché européen, principalement vis-à-vis de la Flandre, du Nord de la France, de la Région Grand Est et du Luxembourg, pour attirer les artistes internationaux et le public étranger, en examinant les systèmes de financement en place et les possibilités d'harmoniser les moyens mis en place.

3. Développer et pérenniser les programmes d'échanges professionnels et artistiques avec les régions limitrophes avec pour objectif d'étendre les possibilités d'organiser des tournées, en uniformisant les conditions de prestations, et de stimuler les échanges entre les équipes des structures professionnelles et amateurs.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Lutter contre la précarité via la mise en place d'opérations facilitant l'accessibilité d'événements musicaux à des publics plus fragilisés via des dispositifs de tarifications particulières.

2. Veiller à donner les moyens pour l'application des barèmes pour les artistes professionnels selon des conditions de travail équivalentes à celle du personnel salarié.

3. Soutenir la transition vers le LED. Les investissements sont conséquents pour se mettre en conformité et difficile à réaliser sans aides financières.

- o Soutenir la mise en place et la production de matériel et d'activités pédagogiques à destination des écoles ;
- o Prévoir la prise en charge des artistes intervenants qui animent les ateliers et les rencontres dans les lieux.

2. Encourager la réalisation de **stages** préparatoires à **l'enseignement supérieur** (pratique d'un instrument, composition, technique...), tel que l'IAD, l'IMEP ou l'IHECS, dans les lieux professionnels dédiés aux musiques actuelles.

3. Reconnaître les cursus d'apprentissage dispensés dans les lieux de musiques actuelles dans les lieux existants :

- o Valorisation des dispositifs en place en les reconnaissant comme professionnalisants et en reconnaissant les statuts des animateurs et enseignants;
- o Mise en lien de ces dispositifs avec l'enseignement supérieur.

4. Prendre en compte le **coût réel de la production d'un concert** dans le cadre d'une collaboration avec les écoles. Éviter les concerts gratuits et soutenir des prix bas démocratiques pour le public scolaire.

5. Soutenir une campagne de promotion des lieux et métiers des musiques actuelles dans les écoles.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE



RELATIONS ET MÉDIATION AVEC LES ÉCOLES

1. Intégrer les lieux dédiés aux musiques actuelles dans la promotion des activités PECA à destination des écoles :

- o Informer les écoles et le corps enseignants de l'existence d'un réseau de salle de concerts professionnel disponible pour les visites scolaires ;
- o Sensibiliser les enseignants à s'intéresser aux lieux de musiques actuelles ;

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES MÉDIAS



Coordonner les politiques audiovisuelles, en particulier avec la RTBF, **avec le secteur musical** pour garantir davantage de visibilité des événements musicaux, de présence sur les scènes et les festivals, en particulier les festivals « de niche ».

RÉGIONS : WALLONIE & BRUXELLES

ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION



Maintenir et développer des aides à la création l'emploi pour le secteur :

1. Consolider les APE existants. Créer de nouvelles à l'emploi accessibles au secteur musical.
2. Financer la formation continue et les stages en entreprise rémunérés via l'ONEM et ACTIRIS pour toutes les fonctions (principalement techniques et administratives).
3. Soutenir l'entreprenariat dans le secteur musical.

RÉGIONS : WALLONIE & BRUXELLES

PATRIMOINE, TOURISME ET TECHNOLOGIE



Reconnaissance des musiques actuelles au niveau des Régions :

1. Reconnaître les lieux de musiques actuelles comme des lieux de valorisation du patrimoine, attractif au niveau touristique et vecteur du développement économique.
2. Reconnaître les lieux de musiques actuelles comme des lieux d'expérimentation des nouvelles technologies numériques et inciter la mise en réseau de ces secteurs.
3. Reconnaître Court-Circuit comme interlocuteur pour les questions relatives aux lieux professionnels et associations de promotion dédiés aux musiques actuelles.
4. Intégrer la Wallonie dans le contrat de filière des musiques actuelles.

RÉGIONS : WALLONIE & BRUXELLES

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE SOCIALE



Transition écologique et mobilité : mettre en place des aides et des incitants concrets en matière de transition écologique en particulier dans le domaine des transports en commun (voir aussi région) pour faciliter l'accès aux lieux de concerts.

FÉDÉRAL



PRENDRE EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DU TRAVAIL DANS LE MILIEU MUSICAL DANS LES POLITIQUES DE L'EMPLOI

1. Garantir la présence de personnes travaillant dans des lieux de concerts dans la commission du travail des arts et dans les concertations autour de la plateforme WITA du côté des employeurs.
2. Concerter le secteur du suivi de la nouvelle plateforme IAA en conformité avec les attentes et les réalités du secteur live en FWB.
3. Intégrer tous les opérateurs subventionnés du secteur musical à la Commission Paritaire 329,02.

VEILLER À UNE POLITIQUE FISCALE JUSTE INTÉGRANT LE SECTEUR DE LA CRÉATION ET DE LA DIFFUSION MUSICALE

1. Étendre le Tax shelter aux petites structures du secteur musical.
2. Créer un fonds de soutien via le streaming ou la billetterie pour financer le secteur musical.

3. Concerter les différents niveaux de pouvoir quand une décision impacte les opérateurs, en prenant en compte la surcharge administrative existante, comme, par exemple, la qualité de l'air intérieur dans les lieux culturels ou l'évolution du statut des travailleurs et travailleuses des arts.

PROVINCES



- 1.** Développer les aides à la diffusion dans **toutes** les Provinces et donner les moyens d'avoir des politiques de soutien équivalentes dans chacun d'elles.
- 2.** Développer les services de prêt de matériel de qualité gratuit pour le secteur associatif.
- 3.** Mettre à disposition des espaces d'échanges et rencontres.

VILLES ET COMMUNES



- 1.** Stimuler les villes à la mise en place d'appels à projets en concertation avec le secteur.
- 2.** Mise à disposition de lieux de qualité équipés pour les associations organisatrices de concerts.
- 3.** Mise en place d'une maison des arts et d'une maison des fédérations à Namur et à Bruxelles.

EUROPE



1. Développer la circulation des artistes en Europe

Stimuler la circulation européenne des artistes, la diversité artistique et financer les salles de concert pour compenser une partie du risque financier lié à l'octroi d'une scène à des artistes européens moins connus, par le biais de stratégies de coopération et de réservation collaborative dans les salles de concert ou en développant de nouvelles structures permettant de rentabiliser l'investissement du secteur de base.

2. Développer des solutions écologiques adaptées au secteur de la musique live

Créer des incitants pour diffuser les outils existants et aligner les stratégies dans différents pays européens afin de réduire l'empreinte carbone des salles de concert et leur impact sur l'environnement, tout en étant socialement juste et économiquement viable.

3. Développer de nouvelles stratégies d'audience

Soutenir les initiatives de renforcement de la communauté, les programmes de développement du public et les projets qui attirent les jeunes ou favorisent les échanges intergénérationnels grâce à l'apprentissage par les pairs transfrontaliers ou à des stratégies conjointes.

4. Renforcer les ressources humaines et améliorer les conditions de travail dans les salles de concert

Aides aux organisations à investir dans leur propre personnel, à attirer et à embaucher de nouvelles personnes, à donner accès à des programmes de formation adaptés, à générer plus de diversité au sein de la main-d'œuvre et du leadership et à obtenir des conseils externes sur la manière de renforcer leurs organisations et leurs équipes.

5. Assurer l'apprentissage et le renforcement des compétences entre les salles de concert

Stimuler les associations de salles de concert, des ateliers et des formations conjoints, ou diffuseront des outils ou des programmes existants qui peuvent être appliqués aux salles dans toute l'Europe, ou promouvoir des programmes de mentorat et de professionnalisation où le personnel et les équipes des salles de concert se rencontrent, échangent des connaissances et des relations communes.

CONTACT :

David DEHARD

Coordinateur

david@courtcircuit.be

0471/51.12.83

www.court-circuit.be

LES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

About it • Alter Schlachthof • An Vert (L) • Apérohit • Aquilone (L) • Aralunaires (Les) • Arc-en-Musique • Atelier 210 • Atelier Rock • Austral Boreal • Bear Rock • Beauraing Is Not Dead • Belvédère • Bluebird • BRASS - Centre Culturel de Forest • Bucolique • Buda BXL • Café Central • Centre culturel de Chênee • Centre culturel René Magritte • Collectif Mental • Durbuy Rock Festival • Ecoutez-Voir • Eden - Centre culturel de Charleroi • Entrepôt (L) • Eristic Fuel • Ferme (La) • Fifty Lab • FrancoFaune • Glaiëuls Paradise • Hangar (Le) • HDP Prod / Petite Centrale (La) • Inkipit • JauneOrange • Jazz Station • KulturA. • Lac (Le) • LaSemo • Magasin4 • Micro Festival • mOtown Concert • Nectar • Open Music Jazz Club • PopKatari / Hybrid Nights • Que des Paroles en l'Air • Range Life / Carrière Fest (La) • Recyclart • Reflektor • Rhaaa Lovely • Rideau Rouge (Le) • Rockerill • Rue et toi (La) • Salon (Le) • Sans Allure • Septem • Smash Fest. • Superconcerts • Symbiosis Travers (Le) • Tricoterie (La) • Un Peu • Vecteur (Le) • Volumineuses (Les) • Ward'in Rock • Water Moulin • Ways Around • Zik-Zak

9.3 LE TEXTE DE LA LABELLISATION CLUB PLASMA

Les lieux de musiques actuelles, constitués sous forme de personne morale désintéressée et spécifiquement dédiés aux **activités liés aux musiques actuelles¹³** et dont la finalité est culturelle et s'articule majoritairement autour de la musique de création et sont financés par un contrat pluriannuel de la FWB peuvent bénéficier de la labellisation Club PLASMA.

Les structures labellisées « Club PLASMA – Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles » organisent leurs projets artistiques autour des axes suivants :

1. La **diffusion** d'artistes locaux et internationaux ;
2. L'**encadrement** et l'**accompagnement** des pratiques musicales professionnelles et amateurs via la mise à disposition des lieux, des infrastructures et des ressources humaines et matérielles pour la création, la promotion ou les répétitions de spectacles ;
3. La **médiation**, l'action culturelle via l'organisation de rencontres, cours ou ateliers.

À partir de ces trois axes, les structures labellisées « Club PLASMA – Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles » définissent leur projet en fonction de leur environnement, des bassins de vie et des moyens dont elles disposent tout en s'inscrivant dans une ambition artistique et culturelle nationale et internationale .

Dans la mise en œuvre de l'ensemble de leurs engagements, les structures labellisées « Club PLASMA – Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles » portent une attention particulière à l'application effective des principes de :

- Prise en compte de la diversité, tant au travers des œuvres produites ou présentées au public que des artistes accompagné·e·s par la structure et des autres métiers artistiques ou techniques, en prenant en compte l'offre sur le territoire et les possibilités d'apporter une complémentarité aux propositions existantes ;
- Egalité de traitement et tendance à la parité entre les femmes et les hommes tant dans l'accès aux moyens de travail, de production et à la programmation qu'aux postes à responsabilité de la structure et à la rémunération.
- Respect de l'identité de chacun.x.e et de ne tolérer aucune forme d'oppressions.

¹³ catégorie non exclusive, englobe la définition du Décret des arts de la scène

Pour prétendre au label, les structures labellisées « Club PLASMA – Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles » doivent disposer d'un mode d'organisation permettant au moins à l'équipe de direction une **gestion autonome et personnalisée** de la structure pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel.

Les structures labellisées « Club PLASMA », dont l'objet est explicitement lié aux musiques actuelles, sont constituées **d'une équipe de professionnel·le·s rémunéré·e·s** (avec au minimum 1 ETP salarié), conformément aux conditions d'emploi des secteurs socioculturels et des arts de la scène, remplissant les fonctions de direction, de programmation artistique et culturelle, d'administration, de communication, de technique, d'accompagnement des pratiques et d'action culturelle.

La gestion de l'équipe s'élabore dans le respect des obligations sociales, fiscales et conventionnelles.

Chaque structure labellisée « Club PLASMA – Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles » répond à des besoins spécifiques relevant de son projet artistique et culturel. Le bâti et les équipements techniques et scéniques doivent être adaptés et répondre aux normes et à la législation en vigueur.

Selon les projets qu'elles portent, les structures labellisées « Club PLASMA

– Plateforme des Scènes de Musiques Actuelles » doivent disposer d'une ou plusieurs salles de diffusion, en configuration assise et/ou debout et en outre, disposer d'au minimum d'un des services suivants :

- d'espaces d'accueil et de convivialité ;
- de locaux de répétition ;
- de studios d'enregistrement ;
- d'espaces d'information/ documentation/multimédia, voire de formation.





WHO THE
OH IS P

WHO THE
OH IS P

WHO THE
OH IS P

 **COURT
CIRCUIT**

© WILL KELL